

LE DÉMON

CAUSE ET PRINCIPE DES MALADIES.

MOYENS DE LES GUÉRIR.

PAR

UN PRÊTRE DU CLERGÉ DE PARIS



Ce n'est ni une plante, ni un remède appliqué sur leurs plaies qui les a guéris, mais votre parole, Seigneur, qui guérit toutes choses.

(*Livre de la Sagesse*, chap. 16, § 12.)

J'ai crié vers vous, Seigneur, et vous m'avez guéri. (Ps. 29.)

C'est le Seigneur qui guérit toutes vos infirmités. (Ps. 102.)

Mon fils, dans votre maladie, priez le Seigneur, et lui-même vous guérira.

(*Écclésiastique*, chap. 38, § 9.)

Ayez bon courage, le temps approche où Dieu doit vous guérir.

(*Tobie*, chap. 5, § 9.)



DEUXIÈME ÉDITION

Revue, corrigée et augmentée.



PARIS

LOUIS CARRÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

15, RUE DE SÈVRES, 15

1890

Tous droits réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

Beaugency. — Imp. Laffray.

PRÉFACE.

Un bon prêtre, touché de compassion pour les malades, et désirant les soulager et les guérir, a écrit ce petit livre plein d'érudition et tout à fait nouveau. La foi déborde de chacune de ses pages : foi sincère, et bien capable de porter la consolation et l'espérance dans le cœur de tous ceux qui souffrent.

Les prières ajoutées à la fin de ce livre sont simples et presque naïves dans leur forme, et dans les paroles qui les composent, ce qui leur donne comme un parfum de moyen-âge, de ces temps où la foi en Dieu était vive, ardente, agissante, réchauffait les cœurs, et donnait à la vie de l'homme,

cette grandeur, cette pureté virile et religieuse des premiers siècles.

Ces pages peuvent être lues avec fruit par les prêtres, aussi bien que par les fidèles. Nous croyons que, dans leur laconisme, elles renferment de très sérieux enseignements.

Voilà pourquoi nous les livrons à la publicité.

En rappelant ce que faisaient les hommes de foi à une autre époque, l'auteur a voulu encourager les chrétiens de nos jours à les imiter, en les excitant à prier Dieu, et à mettre leur confiance en lui, lorsqu'ils sont éprouvés par la maladie. C'est là son unique désir.

En adressant ce petit livre aux vrais croyants, l'auteur a la conviction d'avoir fait une bonne action.

LE DÉMON

CAUSE & PRINCIPE DES MALADIES.

CHAPITRE I^{re}

DE L'INFLUENCE DIABOLIQUE SUR LES CORPS,
CAUSE TRÈS FRÉQUENTE DE NOS MALADIES.

Dès le berceau du christianisme, l'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, a toujours enseigné que le démon était l'ennemi de l'homme, principalement du chrétien, et qu'il cherchait à lui nuire de toutes manières; qu'il était, en outre,

l'auteur du mal moral, et souvent, aussi, du mal physique.

Le mal moral, c'est le péché, qui fait de si grands ravages dans les âmes.

Le mal physique, c'est la maladie du corps, et tous les fléaux qui sont déchaînés sur la terre par l'action, et la malice des mauvais Anges.

Le Démon est partout : toutes les créatures sont l'objet de sa haine. L'apôtre saint Pierre nous le représente comme un lion rugissant, tournant autour de nous, cherchant les brèches de notre âme, afin de nous saisir et de nous nuire, soit dans notre personne, soit dans nos biens; il veut nous dévorer, *circuit quærens quem devoret* (1 Pierre, chap. 5, v. 8) c'est notre adversaire, dit-il, *Adversarius*, c'est-à-dire l'ennemi et le perturbateur. Il se trouve dans l'air; saint Paul nous le dit très positivement

dans son Epître aux Ephésiens, chap. 6, v. 12, lorsqu'il nous déclare que nous avons à combattre contre les malices spirituelles, *spiritualia nequitiae*, répandues dans l'air; invisibles, par conséquent, comme nous l'enseigne le symbole de la Foi Catholique, lorsqu'il nous dit que Dieu a créé les êtres visibles et invisibles, *visibilium et invisibilium*, car, de même que la science moderne enseigne qu'il y a dans l'air, et dans toute la nature physique, des êtres animés que nous ne voyons pas, même à l'aide d'un microscope, et que l'on appelle de divers noms, tels que : microbes, bacilles, cirons, infusoires, bactéries, et autres, et qui occasionnent les maladies épidémiques et contagieuses qui affectent l'humanité; de même, aussi, il y a dans le monde surnaturel des êtres incorporels, purs esprits, bons et mauvais, qui s'attachent à nous

pour nous faire du bien, ou nous faire du mal.

C'est en conséquence de cet enseignement que saint Jean Chrysostome nous déclare que, si Notre Seigneur Jésus-Christ a été suspendu à la croix, c'était afin qu'il purifiât la nature de l'air : *ut aëris naturam purgaret*, c'est-à-dire, afin de détruire ces ténébreuses puissances, dont parle l'apôtre.

Pénétré de cette même croyance, le Pape Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, disait, le dimanche de la Passion, 3 avril 1870, en bénissant les *Agnus-Dei* : « Je les bénis, afin qu'ils aient la vertu de
« chasser les Démons; car ils ne sont pas
« tous en enfer; il y en a beaucoup, en
« ce moment, sur la terre, et non des
« moins méchants et des moins terribles. » (*Rosier de Marie.*)

Et le Pape Léon XIII, son digne suc-

cesseur, vient de prescrire à tous les prêtres catholiques de dire à la fin de la sainte messe une prière pour nous défendre contre la malice et les embûches du démon, et des autres esprits mauvais qui se répandent *de tout côté* dans le monde pour la perte des âmes... « *Satanam, aliosque Spiritus malignos, qui, ad perditionem animarum, pervagantur in mundo...* »

Cette croyance au démon et à sa pernicieuse influence, est donc, de nouveau, affirmée par ces deux Grands et Illustres Souverains Pontifes.

Le démon est dans l'air, dans l'eau, dans le sein de la terre, et dans le feu. Un grand nombre de philosophes des premiers siècles enseignaient que « des Etres Incorporels » se trouvaient dans ces quatre éléments.

Nos missionnaires trouvent cette même croyance chez les sauvages des quatre

parties du monde. Et les Pères de l'Eglise confirment tous unanimement cet enseignement. Le grave Tertullien, entr'autres, nous dit que, en général, les eaux doivent nous être suspectes, parce que les esprits immondes y résident, principalement, dit-il, dans les fontaines cachées, dans les lacs et les ruisseaux souterrains. C'est là le séjour de ces esprits de perdition. Voilà pourquoi l'Eglise exorcise les eaux dont elle se sert dans ses cérémonies. Si étranges que paraissent ces paroles, elles doivent, cependant, nous inspirer le plus grand respect puisqu'elles sont rapportées par l'immortel Evêque de Meaux, dans son sermon sur les démons (1^{er} du carême). Nous lisons dans l'Apocalypse qu'il y a l'Ange des eaux et du feu, ce qui faisait dire à Origène que les Anges président à la terre, à l'eau, au feu. Et saint Augustin ajoute

que, dans ce monde, à chaque chose et à chaque élément est préposée une vertu angélique.

En effet, la sainte Eglise, dépositaire infailible de la vérité, nous enseigne formellement que le démon se trouve dans l'eau, puisque dans les magnifiques prières liturgiques qu'elle récite pour la bénir, soit les veilles de Pâques et de la Pentecôte, ou bien encore le dimanche matin pour l'aspersion qui précède la messe paroissiale, elle conjure et force le démon, par des prières et des signes de croix multipliés, de sortir de l'eau qu'elle va sanctifier pour son usage et celui des fidèles.

Le Samedi-Saint, surtout, elle s'exprime ainsi : « Commandez-donc, Seigneur, « que tout esprit impur se retire d'ici ; « et détournez de cet élément toute la « malice et tous les artifices du démon ;

« qu'aucune puissance ennemie ne puisse
« se mêler dans ces eaux, ni tourner à
« l'entour d'elles, ou s'y glisser secrète-
« ment pour les infecter ou les cor-
« rompre ».

L'Eglise enseigne encore que, souvent, les animaux qui servent à l'usage de l'homme, et qui vivent dans les écuries, les étables, les bergeries, et les basses-cours, sont malades par l'action du démon, et la preuve en est dans les prières qu'elle récite pour les guérir; elle demande à Dieu que : « la puissance de Satan s'éloigne d'eux » *recedat ab eis omnis potestas diabolica.*

Et il en est de même pour les biens de la terre :

L'Eglise a des supplications adressées au Ciel, afin qu'elle soit purgée et préservée des insectes qui dévorent les semences, les racines, les fruits

et les récoltes que nous espérons d'elle.

Il serait donc illogique de croire que, si le démon fait naître des maladies dans le sein de la terre, dans le corps d'êtres privés de raison, il ne puisse aussi en faire naître dans le corps de l'homme, et, surtout, dans celui du chrétien, qui est plus particulièrement l'objet de sa haine.

N'avons-nous pas l'exemple du saint homme Job, ce Roi de la douleur, si cruellement affligé par le démon, dans ses affections, dans ses biens et dans son corps ?

Est-ce que nous devons croire que, depuis cette époque, Satan se tient tranquille, et cesse d'affliger l'humanité tout entière ?

Il n'en est rien ; et la preuve, c'est que nous lisons dans la vie des saints de tous les siècles qu'ils guérissaient les malades,

et tous ceux qui étaient tourmentés par le démon :

« Infirmi et a dæmonibus vexati sanarentur. »

Donc le démon a, toujours et de tout temps, tourmenté le corps de l'homme, dont il se sert « comme d'un jouet en troublant ses sens, » selon l'expression de saint Augustin, dans son livre de la *Cité de Dieu* (chap. 22). Nous le dirons encore plus loin.

Son activité diabolique est si grande, qu'elle se manifeste tous les jours dans une foule de fléaux et de calamités, soit publics, soit privés et personnels, que nous attribuons au hasard, ou à une mauvaise chance; mais, qui, en réalité, ne proviennent que de la malice de ce mauvais Esprit, dont le Père de Ravignan disait : « que son chef-d'œuvre, c'était de s'être fait nier à notre époque. »

Il ne pouvait rien dire de plus vrai.

Satan, voilà donc l'ennemi !

Il est dénoncé à tous les chrétiens ; car nier son existence ne le détruit pas.

Avons-nous réfléchi, quelquefois, sur cette mystérieuse parole que Notre Seigneur Jésus-Christ disait à saint Pierre :

« Satan m'a demandé de vous cribler comme on crible le froment » (St Luc, chap. 22, v. 31).

Le démon qui demande et qui supplie Dieu de le laisser agir contre les hommes, et de cribler les âmes et les corps par les peines, les maladies et les chagrins de la vie!!!...

Il y a là quelque chose qui fait peur, surtout quand Dieu le lui permet.

On croit entendre Notre Seigneur dire à une âme : « Je veux t'éprouver, et remplir tes jours d'amertume ; je veux

« t'associer aux douleurs de ma Passion
« et de ma Croix, et te détacher des
« choses d'ici-bas, afin que tu fasses péni-
« tence. C'est pourquoi j'ai permis à
« Satan, comme autrefois pour Job, de
« se tenir à côté de toi, *Diabolus stet à*
« *dextris ejus* (ps. 109), pour remplir
« la mission que je lui ai confiée. Mais,
« sois patiente, soumise et résignée, et je
« te récompenserai. »

Mais disons bien haut que, par l'usage qu'il fait de son libre arbitre, l'homme, le plus souvent, se dispose à recevoir des influences de vertu par les Anges ou de vices et de maladies par le Démon, selon que sa vie sera chrétienne ou impie; et nous affirmons qu'un très grand nombre de maladies sont le fruit de ces influences que l'homme s'attire de l'enfer par ses passions dérégées, et l'abandon de ses devoirs de chrétien.

D'ailleurs, les Saints Livres nous le disent par ces paroles :

« Dieu envoie sur les pécheurs sa colère, son indignation et d'amères tribulations par les influences des mauvais anges. *Misit in eos iram indignationis suæ, et tribulationem per Angelos malos.* » (Ps. 78, v. 54.)

Voilà pourquoi, dans les anciennes prières du baptême, le prêtre disait au démon : « Sors de cet esprit, de ce cœur, de cette âme, de cette tête, de ces cheveux, de ces poumons, de ces membres; sors, fuis, écoule-toi comme l'eau. »

Tant il est vrai que le démon peut affecter et rendre malade toutes les parties et tous les organes du corps humain.

L'esprit qui affecte la chair est l'esprit de maladie qui existe comme l'esprit d'orgueil, l'esprit de mensonge, l'esprit

de haine, et l'esprit de discorde qui sème la division dans les familles et bouleverse des existences; l'esprit d'avarice et de cupidité, l'esprit de médisance et de calomnie, l'esprit qui dérange les facultés mentales. Et ainsi des autres passions.

On dit tous les jours, dans le langage familier, ces paroles si profondément chrétiennes, et qui rappellent l'antique foi de nos pères. « Qu'une personne est animée d'un mauvais esprit, » pour signifier les mauvais instincts, les penchants déréglés et pervers qui l'animent, et que les démons lui inspirent.

Les démons donnent donc du mal au corps et à l'âme, en faisant germer les maladies dans l'un, et les plus mauvaises passions dans l'autre.

Ne prions-nous pas Notre Seigneur, dans les litanies qui lui sont consacrées, de nous délivrer des embûches du démon

et de l'esprit contraire à la sainte et angélique pureté?

Est-ce que le saint Évangile ne nous parle pas aussi de l'esprit impur qui s'était emparé d'un homme, et qui, chassé par Jésus-Christ, va chercher sept autres esprits plus méchants que lui pour y rentrer? (St Luc, chap. II, v. 23.)

D'ailleurs, qui donc pourrait avoir une foi sincère en la divinité de Jésus-Christ, sans croire en même temps au Démon? Si Satan n'était qu'un mythe, c'est-à-dire un être imaginaire, Notre Seigneur ne l'aurait donc pas chassé du corps des malades? Il ne serait donc qu'un halluciné, pour ne pas dire plus? Le récit des saints Évangiles ne serait donc qu'une fable? Et cependant, nous lisons dans saint Mathieu, chap. VIII, v. 29, — et dans saint Marc, chap. I, v. 24, — que les démons eux-mêmes, s'adressant à Jésus-

Christ, lui disaient : « Nous savons qui tu es ; « Tu es le *Saint de Dieu, Sanctus Dei* » et encore : « Tu es le *Fils de Dieu, Fili Dei*. « Pourquoi viens-tu pour nous torturer et nous perdre, *Torquere nos?* »

Les Évangélistes qui nous rappellent ces paroles, peuvent-ils se tromper et nous tromper ? Évidemment non.

Donc, le Démon existe.

Et il est de foi que sous mille formes, et de mille manières, il cherche à nous nuire, et à exercer son action malfaisante sur l'homme ; on est hérétique si on refuse de croire cette vérité.

Faire le mal, c'est là son unique occupation. Dans les âmes, lorsqu'il y entre, il occasionne le péché. Dans les corps, il est souvent la cause et la permanence de nos maladies, ainsi que s'exprime à ce sujet, avec beaucoup d'autres, le célèbre Dom Guéranger lui-même dans son livre

sur la médaille de saint Benoît. Monseigneur de Ségur enseigne la même doctrine, dans ses instructions familières sur la religion.

Avant eux, le grand Bossuet, en nous disant que l'existence du démon est attestée par le consentement unanime de tous les peuples, ajoute que, « chez ces
« esprits incorporels, tout y est actif, tout
« y est nerveux; et si Dieu ne retenait leurs
« fureurs, ils agiteraient le monde entier
« avec une grande facilité. »

Cette croyance aux influences diaboliques est donc aussi ancienne que le monde. Les Juifs leur attribuaient toutes les maladies. (Vie de J.-C. du Doct. Sepp.). Luther, ce grand hérésiarque du xvi^e siècle, parle, dans ses écrits, des démêlés qu'il avait avec Satan, qui, dit-il, « venait éteindre sa chandelle » lorsqu'il travaillait; ou, encore, venait le réveiller

pour discuter avec lui au sujet de la messe.

Il avoue qu'il tient sa fausse doctrine de Satan.

Si, de nos jours, cette croyance est altérée, niée par un si grand nombre de chrétiens, traitée même de superstition, n'en cherchons pas la cause ailleurs que dans la négligence qu'on apporte à s'instruire des vérités religieuses.

Et puis, on combat cette croyance parce qu'on redoute l'effet que pourrait produire, sur une société sceptique et railleuse comme la nôtre, la réapparition d'une puissance oubliée et démodée, et que l'on veut renvoyer à l'antique crédulité de nos pères.

C'est donc avec juste raison que le Dictionnaire des sciences médicales nous dit : (article : *homme*).

« Il faut bien l'avouer, la doctrine des

« Anges et des Démons est beaucoup trop
« rejetée de nos jours. »

Quel aveu!!!

En effet, s'il existe un souvenir des démons, il n'est manifesté, le plus souvent, que par ces paroles outrageantes restées dans le langage populaire, et prononcées dans un moment de vivacité et de mauvaise humeur : va-t-en au diable... que le diable t'enlève... C'est le diable qui s'en mêle... Il a le diable au corps... et autres aménités de ce genre.

On remarque, dans un grand nombre de diocèses, que les Rituels réédités, revus, corrigés, depuis l'époque de la Restauration, ne font presque pas mention des prières et des bénédictions employées contre le démon à une autre époque.

Mais ceux qui n'ont pas subi de corrections renferment des oraisons contre les Esprits. Un très ancien Rituel de

Paris, entr'autres, en renferme contre les Esprits frappeurs, appelés aussi *Esprits marteaux* » ; « *spiritus percutientes, spiritus mallens,* » et on peut lire dans la vie du curé d'Ars, le récit des bruits infernaux que les démons venaient faire dans sa maison. Tous les habitants du village peuvent l'attester, puisque tous ont entendu ces Esprits frappeurs. Du reste il n'est pas rare d'apprendre, de nos jours, que ces mêmes Esprits frappeurs manifestent leur présence dans des maisons particulières. Les preuves les plus authentiques surabondent sur ce sujet.

Dans d'autres diocèses, les anciens Rituels en ont contre les orages, les tempêtes, les nuées chargées de grêle. On conjure, dans ces prières, l'esprit de l'ouragan et de la tourmente « *spiritus procellarum* » et on prie pour l'éloigner et pour paralyser ses effets toujours désastreux.

Dans la prière du soir, nous supplions le Seigneur de visiter notre demeure, afin d'en éloigner les embûches du démon. Nous lui demandons de nous conserver en paix. Ce qui veut dire : que le démon étant partout, et en particulier dans certaines maisons, dans certaines familles, où il apporte le trouble, la désunion et le malheur, nous prions Dieu de nous en délivrer. On dira, peut-être, que ces pieuses croyances n'étaient que des superstitions ; mais, si la foi était plus éclairée et plus vive, on croirait à l'incessante activité et à la puissance du démon, on le combattrait par la prière, par le jeûne et par la pénitence, comme le faisaient nos pères, qui s'en trouvaient très bien.

De nos jours, si on ne nie pas entièrement son existence, on rit de ses manœuvres et des pièges qu'il sème sous nos pas ; il nous trouve donc désarmés. Nous

sommes, alors, comme une ville sans défense et ouverte aux attaques de l'ennemi. C'est pour cette raison qu'il nous obsède et nous dévore si facilement.

Saint Augustin, cette grande autorité de l'Eglise, nous parle dans son *Traité de Divinité*, liv. 3, chap. 11, de la puissance des mauvais Anges, de la science merveilleuse qu'ils possèdent, et qu'ils n'ont pas perdu par leur déchéance. « *Ils*
« *abusent, nous dit ce Grand Docteur, de*
« *notre chair, trompent nos sens, trou-*
« *blent nos pensées, outragent nos corps,*
« *se mêlent à notre sang, engendrent des*
« *maladies.* » On ne peut parler plus clairement.

Il fut une époque où les médecins les plus célèbres croyaient à l'intervention et à l'action du démon dans beaucoup de maladies. Nous pourrions, à ce sujet, citer l'opinion d'un très grand nombre.

L'un d'eux, Thomas Willis, médecin anglais, savant de premier ordre du xvii^e siècle, et dont les écrits en matière médicale seront toujours appréciés, dit :
« qu'il y a beaucoup de maladies qui ne
« sont guérissables que par des prières,
« parce que le démon peut, dans certaines
« limites, introduire des poisons subtils
« dans l'organisme, et y produire des lé-
« sions fort graves. »

Longtemps avant lui, Hippocrate, le père de la médecine, avait enseigné qu'il fallait distinguer « deux grandes catégo-
« ries de maladies : les maladies toutes
« naturelles, et celles qui avaient un ca-
« ractère exclusivement divin. »

L'importance de ces paroles, l'aveu et l'enseignement qu'elles renferment, s'imposent à l'attention du lecteur.

On ne peut donc pas mettre en doute l'action de l'esprit mauvais sur le corps

de l'homme, pas plus que sur son âme ; et, il faut bien que la science médicale, toujours trop matérialiste, admette qu'il y a quelque chose d'inexplicable en dehors de ce qu'elle sait, de ce qu'elle enseigne, et de ce qu'elle pratique : si elle est si inefficace dans un si grand nombre de cas, c'est parce qu'elle ne voit, trop souvent, qu'une cause naturelle qui occasionne la maladie, et qu'elle considère le corps de l'homme malade, comme une matière désorganisée et qu'il faut restaurer par des remèdes matériels, tandis que la foi y voit, souvent, l'action du démon, c'est-à-dire, une cause surnaturelle diabolique. Il ne faut pas s'en étonner, puisque la sainte Écriture, les pères de l'Eglise, et aussi tous les Ecrivains Ecclésiastiques sont unanimes pour nous dire que les démons, avant la venue de Jésus-Christ, étaient les maîtres du monde, et que

tous les maux étaient leur ouvrage, parce que leur empire s'étendait sur toute la terre.

Le Prophète-roi, David, l'annonçait aussi, en disant que tous les dieux du paganisme étaient des démons (Ps. 95).

Bien souvent encore de nos jours, les *Annales de la Propagation de la foi* ou celles de la *Sainte-Enfance*, nous parlent de l'action du démon sur les personnes et sur les choses, dans ces régions où, Jésus-Christ n'étant pas connu, l'esprit de ténèbres se fait adorer à sa place. Les missionnaires, hommes instruits, sérieux et prudents, racontent des faits surprenants, au-dessus de l'ordre naturel, et qui montrent, jusqu'à la dernière évidence, l'intervention du démon.

Nous lisons dans les *Annales de l'Archiconfrérie* de N.-D. des Victoires du mois de février 1888, le fait suivant, ra-

conté du haut de la chaire par le Père Boutelant, missionnaire au Maduré.

« Il y a plus de six mois, une jeune
« femme apprit d'un magicien du pays à
« se mettre en communication avec le dé-
« mon. Elle voyait parfaitement ce qui
« se passait à une très grande distance.
« Lorsqu'un vol était commis, elle dési-
« gnait l'endroit où se trouvaient les ob-
« jets volés, et ne se trompait jamais. A
« force de se mettre en communication
« avec le démon, elle devint possédée ;
« et cette possession se manifestait par
« des signes extérieures dont neuf mille
« personnes, les Pères, et moi-même
« avons été témoins. Cette jeune femme
« n'avait jamais appris à lire ; elle se mit
» à parler plusieurs langues. Mais, à côté
« de ces triomphes, il y eut des humilia-
« tions ; parfois, elle était obligée de gar-
« der le silence pendant cinq à six jours.

« Elle était jetée à terre, recevait des soufflets dont elle gardait la marque ; on entendait le bruit, et on ne voyait personne. Chose surprenante : cette femme faisait cuire son riz dans un vase ; il était parfaitement blanc, pur. Lorsqu'elle en faisait cuire pour son mari, il était également blanc et pur. Mais, voilà que dans son assiette, ou plutôt sur la feuille de palmier dont elle se servait, de nombreux petits vers fourmillaient aussitôt ; si son mari changeait d'assiette avec elle par affection, les vers revenaient vers elle.

« Fatiguée d'être ainsi la proie de Satan, elle s'adressa à un Catéchiste catholique qui, en lui donnant un Scapulaire et un Chapelet, lui conseilla de réciter tous les jours cette prière : « Je renonce à Satan pour m'attacher à Jésus-Christ. » Elle fut instruite dans la doctrine ca-

« tholique, et un mois après, elle recevait
« le Baptême. Tous les assistants remar-
« quèrent qu'au moment où l'on com-
« mençait les cérémonies, sa figure était
« contractée, et qu'une écume blanche lui
« sortait de la bouche, mais, lorsque les
« cérémonies furent terminées, sa figure
« s'illumina, elle était radieuse ; elle re-
« merciait Dieu, et sa Sainte Mère, en di-
« sant : « Merci, ô ma Mère, vous m'avez
« délivrée, je vous consacre le reste de
« ma vie. »

« Satan était vaincu.

« Monseigneur Pineau, vicaire Apos-
« tolique du Tong-King méridional, écrit
« aussi dans les *Annales de la Propaga-
« tion de la Foi* du mois d'août 1889,
« qu'un misérable payen avait fait mas-
« sacrer, brûler, noyer plus de onze cents
« Néophytes, pendant la persécution de
« 1885. Il se déclarait ennemi de la France,

« et du nom chrétien. Il avait trouvé moyen
« d'empoisonner la source qui alimentait
« un poste de soldat français, si bien que
« quatre en moururent. L'heure du châ-
« timent arriva. Il tomba malade, et le
« démon lui fit voir qu'il le regardait
« comme lui appartenant. Pendant un
« mois, il fit entendre un vacarme infer-
« nal autour de sa maison ; une grêle de
« pierres et de mottes de terre tomba
« presque sans discontinuer, tantôt sur le
« toit, tantôt, jusque dans les apparte-
« ments. Ce monstre mourut dans des
« souffrances horribles. Tous les habitants
« étaient terrifiés, et beaucoup, parmi eux,
« se convertirent. »

Remarquons que ces faits, comme tant d'autres que nous pourrions citer, sont rapportés par ces héroïques missionnaires qui ne se trompent pas.

Mais, toutes ces divinités infernales

devaient disparaître devant Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le prophète Habacuc (chap. 3) avait annoncé que le règne de Satan aurait une fin, parce que le Messie promis et attendu le terrasserait et le ferait fuir devant ses pas : « *Egredietur Diabolus antè pedes ejus* », dit-il : c'est encore une preuve que le démon régnait sur toute la terre avant Jésus-Christ.

Voilà pourquoi Notre Seigneur lui-même appelle Satan « *le Prince de ce monde, Princeps hujus mundi* ». (Luc, 11-21.)

Et à son exemple saint Paul le nomme « *le Dieu de ce siècle. Deus hujus sæculi* » (2 Cor. 4-4) et encore, faisant allusion à ses bandes, « *Gouverneurs du monde, Rectores mundi.* » (Ep. 6-13.)

Et avec saint Paul, saint Jean vient nous dire que « *le monde tout entier est sous l'empire de Satan. Mundus totus*

in maligno positus est. » (Eph., 5-19.)

Il est le « *Fort armé* », *Fortis armatus* (saint Luc, 11-21.)

Ces paroles sont d'une gravité exceptionnelle, puisqu'elles sont sorties des lèvres de Jésus-Christ lui-même, et de celles de ses Apôtres inspirés.

Et avec toutes ses saintes et divines autorités, le grave Tertullien nous déclare que Satan et ses bandes sont « *les Magistrats du monde*, » *Doemones sunt magistratus seculi* » (de Idol., n° 18, page 106). Je ne veux pas dire, cependant, que Satan se trouve dans l'esprit et le cœur de tous les magistrats. Nous avons la preuve du contraire tous les jours.

Voilà donc le règne de Satan bien affirmé.

En effet c'est *Lui* qui inspire toutes les infamies des gouvernements Athées ,

Schismatiques, Hérétiques, Persécuteurs de la vraie Religion.

C'est *Lui* qui inspire cette prétendue Justice des hommes qui laisse tout à désirer.

C'est encore *Lui* qui inspire cette Littérature malsaine, ennemie de toute croyance, de toute morale, et de toute pudeur.

En vérité, on est porté à se demander si c'est Dieu qui règne ici-bas dans les sociétés, dans les familles, comme dans l'esprit et le cœur de chaque personne.

Combien y a-t-il de Royaumes Catholiques dans le monde ?

Est-ce que l'Hérésie, le Schisme, le Mahométisme, le Bouddhisme, le Fétichisme ne forment pas la majorité des Religions ?

Ayons, pourtant cette conviction que le règne de Satan est passé, malgré la lenteur avec laquelle marche l'œuvre de

Jésus-Christ ; et, malgré encore la persécution qu'elle endure depuis bientôt 1900 ans.

Là, est une des nombreuses preuves de la divinité de la Religion catholique.

Toutes les autres Religions sont l'œuvre de Satan : voilà pourquoi elles s'étalent au soleil, honorées, respectées, soutenues et subventionnées. Mais, elles tomberont dans le filet que saint Pierre a jeté sur le monde pour l'envelopper, et le convertir.

Jésus-Christ a vaincu le monde. Et son Eglise, soutenue et assistée par lui, poursuit Satan partout, jusque dans ses derniers retranchements, afin de brider et de paralyser ses efforts.

Qu'il s'empare des hommes ou des choses ; qu'il vicie l'air pour désoler la terre par la peste ou d'autres maladies contagieuses ; qu'il empoisonne les eaux,

afin qu'elles charrient dans leurs parcours des germes morbides; qu'il attaque la racine des vignes, ou celle d'autres plantes, par des insectes que la science humaine ne sait pas et ne peut pas détruire; qu'il fasse d'autres ravages... la sainte Eglise est là, armée de ses prières et, surtout, du saint sacrifice de la messe; et, si on fait appel à sa puissance, elle terrasse cet ennemi infernal, et le met en fuite au seul nom de Jésus-Christ.

Peu de personnes savent que le phylloxera, cet insecte qui dévore nos vignes, n'est pas un châtiment nouveau — car c'est un châtiment — mais qu'il est clairement indiqué dans la Bible (Deutéronome, chap. 28, v. 39).

Dieu y fait dire à son peuple d'Israël, si souvent prévaricateur : « Vous planterez une vigne, vous la labourerez; « mais vous n'en boirez pas de vin, et

« vous n'en recueillerez rien, parce qu'elle
« sera dévorée par les vers. » Quels sont
ces vers ? il est permis de croire que c'est
le phylloxera.

De vrai fidèles se demandent pourquoi les prêtres ne parcourent pas les vignes pour les bénir, et en chasser le phylloxera, ou autres maladies, pour les puissantes et si efficaces prières de l'Église. Il est à croire que nos vignobles s'en trouveraient bien. Nous en avons une preuve toute récente (1886) dans le pèlerinage que viennent de faire à Notre-Dame de Lourdes cinq cents vignerons de M... (Aveyron). Leurs vignes étaient ravagées par le phylloxera. Ils avaient employé, sans succès, tous les moyens indiqués par la science. Ils ont, alors, prié Dieu et invoqué la très sainte Vierge, et cet insecte destructeur disparut instantanément.

Ils sont venus à Lourdes, communier en action de grâce d'un si grand bienfait.

Pourquoi ne suit-on pas un si saint exemple ?

CHAPITRE II

DE LA GUÉRISON DES MALADIES PAR LA
PRIÈRE. — NÉCESSITÉ DE LA FOI.

La croyance au démon et à son influence pernicieuse étant admise, qui donc chassera cet esprit mauvais des corps qu'il tourmente? Qui lui dira, comme autrefois Jésus-Christ : « *Vade retro Satana!* arrière Satan! fuis loin d'ici. » Tous les chrétiens savent que par la puissance d'un signe de croix fait sur soi-même; que par une prière, même mentale, adressée à Dieu dans un moment de tentation et de défaillance, l'ennemi du salut est mis en fuite.

Le mal moral n'existe donc qu'autant qu'on néglige la prière, et l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Si, donc, le recours à Dieu détruit et chasse le mal de l'âme toujours occasionné par le démon, pourquoi n'en serait-il pas de même pour le mal physique, que Satan produit aussi ?

Pourquoi ne serait-il pas chassé du corps de l'homme, du corps des animaux, expulsé des maisons, comme aussi de toute autre chose, par le saint nom de Jésus, par le signe de la croix, l'eau bénite, par la prière et l'imposition des mains ?

Le Sauveur Jésus, après son ascension. a-t-il laissé ce pouvoir aux hommes ? Oui, sans aucun doute.

D'abord les saints Evangiles nous le disent de la manière la plus certaine. Ensuite, la pratique constante de tous les

hommes de foi, prêtres, religieux et simples fidèles, le prouve surabondamment.

Nous lisons dans saint Mathieu (ch. X, v. 1 et suivants), que Jésus-Christ ayant convoqué ses douze disciples, il leur donna la puissance de chasser les esprits immondes et de guérir toute langueur et toute infirmité. « Guérissez les malades, « ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. »

Voilà le pouvoir que Notre Seigneur donne à ses disciples, et à leurs successeurs, c'est-à-dire aux Evêques et aux Prêtres, puisqu'il leur déclare qu'il les assistera jusqu'à la consommation des siècles.

Pourquoi donc les Evêques et les Prêtres n'exercent-ils pas ce pouvoir ?...

Non seulement Notre Seigneur a donné ce pouvoir aux Evêques et aux Prêtres, mais il le donne aussi aux simples fidèles qui croient en lui.

Saint Marc nous le dit et nous l'affirme au chapitre 16, v. 18. Il rapporte la parole de Jésus lui-même. « Quiconque
« croira en moi et sera baptisé, celui-là
« chassera les démons, et il guérira les
« malades en leur imposant les mains. »

Le divin maître dit une parole bien plus étonnante encore ; et, afin qu'elle soit crue, il affirme solennellement, à des reprises différentes, que ce qu'il va dire est vrai. Écoutons :

« En vérité, en vérité, je vous le dis.
« Celui qui croit en moi, celui-là fera les
« œuvres que je fais et il en fera de plus
« grandes : *Majora* (S. Jean, 14-22). » Or, que faisait-il ? Il chassait le démon du corps des malades, et les malades étaient guéris.

Notre Seigneur ne peut pas parler plus clairement. Donc, tout chrétien, quel qu'il soit, animé d'une grande foi, peut

chasser le démon et guérir les malades.

Citons seulement une page, entre tant d'autres, de l'évangile selon saint Marc, chap. 9, v. 22.

« Un jour, un père de famille bien af-
« fligé vint trouver Notre Seigneur Jé-
« sus-Christ, pour lui confier sa peine et
« son chagrin. Son enfant, dit-il, était
« possédé par un démon sourd et muet
« qui le jetait par terre, en le faisant écu-
« mer et grincer des dents. De plus, il le
« faisait tomber tantôt dans l'eau, tan-
« tôt dans le feu, et il lui faisait endurer
« les plus cruels tourments ; il en dessé-
« chait. Et ce bon père, dans sa dou-
« leur, dit à Jésus : Seigneur, si vous le
« pouvez, guérissez donc mon enfant ;
« ayez pitié de nous et secourez-nous.
« Jésus lui répondit : Si, vous pouvez
« croire en moi, cela se fera, car tout est
« possible à celui qui croit. Et le pauvre

« père s'écria aussitôt, les larmes dans
« les yeux : Je crois, Seigneur, mais aug-
« mentez encore ma foi. Et, aussitôt, le
« bon Jésus menaça l'esprit immonde et
« lui dit : Esprit sourd et muet, sors du
« corps de cet enfant et n'y rentre plus ;
« je te le commande. Le démon en sor-
« tit aussitôt en jetant de grands cris, et
« en agitant l'enfant avec tant de violence
« qu'il demeura à terre comme mort.
« Mais Jésus le prit par la main, l'aida
« à se lever, et il le rendit à ses pa-
« rents. »

Remarquons, une fois pour toutes, que Notre Seigneur a bien soin de s'informer si on a la foi en lui, avant que d'accorder ce qu'on lui demande : *Creditis quia hoc possum facere vobis ?* Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez ? (Math., 9-18). Allez, disait-il aux malades qu'il guérissait, qu'il vous

soit fait selon votre foi : *secundum fidem vestram fiat vobis* (S. Math., 9-29).

C'est pour cela qu'à Nazareth, où il avait passé la plus grande partie de sa vie terrestre, il ne put faire aucun miracle, sinon qu'il guérit un petit nombre de malades en leur imposant les mains, parce qu'on ne croyait pas en sa divinité ni en sa puissance (Marc, 6-6). On serait porté à croire que l'incrédulité lui lie les mains, et le prive de son pouvoir de faire des miracles et d'opérer des prodiges.

En effet, Dieu ne fait rien pour le salut des hommes sans leur coopération.

La puissance de la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ éclate donc à chaque page de l'Évangile ; et on peut dire que le succès des prières que nous lui adressons dépend du degré de la confiance que nous avons en lui.

Saint Marc nous le dit par ces paroles

si pleines d'encouragement (11-22) :
« Ayez la foi en Dieu ; je vous le dis, en
« vérité, que quoi que ce soit que vous
« demandiez dans la prière, croyez que
« vous l'obtiendrez,.. N'hésitez pas dans
« votre cœur, et il vous sera accordé ce
« que vous demandez. »

Saint Mathieu nous enseigne la même chose, en disant que « si nous avons la
« foi, rien ne nous sera impossible....
« *Nihil impossibile erit nobis* » (17-19).

Et, pour nous faire comprendre sa puissance et les œuvres merveilleuses que nous pouvons accomplir par elle, Notre Seigneur emploie la comparaison d'une montagne qui peut être enlevée de sa base et jetée dans la mer.

Nous ne multiplierons pas ces citations. Toutes les pages de l'Évangile, et les enseignements des Apôtres offrent de pareilles instructions.

Il suffit donc d'être un vrai chrétien et de ne pas chanceler, ni hésiter dans sa foi pour opérer toutes ses merveilles.... Croire!!! Avec cette parole on fait des prodiges, quel que soit d'ailleurs l'état d'abjection dans lequel on est aux yeux des hommes.

De là est venu cet axiome, si profondément chrétien : Il n'y a que la foi qui sauve.

M. Dupont, mort à Tours, en odeur de sainteté, le 18 mars 1876, et connu du monde entier pour sa dévotion envers la Sainte Face de Notre Seigneur, « ne voulait pas, qu'en priant, pour obtenir
« même un miracle, on exprimât un
« doute, une défiance, une crainte quel-
« conque. Si la grâce demandée n'était
« pas obtenue, il l'attribuait toujours à
« l'imperfection de la foi. »

Et Moïse ne fut-il pas exclus de la terre

sainte parce qu'il avait eu un sentiment de méfiance en la puissance de Dieu, en frappant le rocher deux fois au lieu d'une parole qu'il devait lui adresser ?

Les Apôtres, que les Juifs considéraient comme la *balayure du monde*, selon l'expression de saint Paul, prouvaient et justifiaient leur mission toute divine en opérant des choses extraordinaires, et qui bouleversaient toutes les lois de la nature, au point que l'ombre de saint Pierre, passant par les rues, guérissait les malades qui avaient confiance en lui (Actes des Apôtres, 5-15, 2-43).

Ce même pouvoir, nous le disons de nouveau, a été donné par Jésus-Christ à quiconque croirait en lui, sans distinction de personnes ni de positions sociales, sans restriction de temps ni de lieux ; aussi bien aux personnes du monde qu'aux prêtres. Ses promesses sont for-

melles, et on ne peut élever aucun doute à cet égard.

Cependant on ne peut pas affirmer que les guérisons seront instantanées comme celles que faisaient Notre Seigneur lui-même et ses apôtres; ni comme celles qui ont lieu à Notre-Dame-des-Victoires, à Lourdes, à la Salette, ou dans d'autres sanctuaires célèbres et vénérés. Là, la Sainte Vierge est invoquée contre la puissance du Démon. Les Fidèles poussent ce cri d'alarme : « *Tu nos ab hoste protege,* » ô Marie, protégez-nous contre le mal que nous fait Satan.

Mais si ces guérisons entrent dans les desseins de la miséricorde divine, elles auront lieu dans un court espace de temps, et d'autant plus court que nous serons plus unis à Dieu par une foi vive, une piété sincère, une vie pure et exempte de fautes graves. Le saint curé d'Ars

nous le donne à entendre lorsqu'il affirme que quand on est serviteur de Dieu, Dieu obéit à son serviteur.

Servons-le donc fidèlement, et notre action sur son cœur sera puissante, et puissante aussi sur l'esprit de maladie.

Il ne faudra pas se décourager, ni perdre confiance, si Dieu met notre foi à l'épreuve en différant, pendant quelque temps, de nous accorder ce que nous lui demandons.

Il y a des esprits qui ne se chassent que par la prière et le jeûne (S. Marc, 9-28).

Prions donc et jeûnons, si cela nous est possible, et nous serons exaucés.

Pendant quinze cents ans, tous les hommes de foi, prêtres et laïques, ont fait ce que Notre Seigneur a recommandé de faire, et les malades s'en trouvaient bien... *et bene habebunt.*

« Imitons-les donc, et l'esprit malin
« ne nous touchera pas. *Malignus non*
« *tangit eum* » (Ep. saint Jean, 5-19).

CHAPITRE III

PUISSANCE DU SIGNE DE LA CROIX, DU SAINT NOM DE JÉSUS, ET DE L'EAU BÉNITE.

Le lecteur remarquera, sans doute, que les signes de croix sont multipliés dans les prières que nous insérons à la fin de ce livre. La raison en est que tous les biens nous viennent de la croix. Les saints de tous les siècles et de tous les pays, se sont toujours servis du signe de la croix pour opérer leurs miracles et guérir les malades; et, comme l'enseigne saint Dorothée, abbé d'Égypte, au iv^e siècle : « Le démon perd tout son

« pouvoir en présence de la croix de
« Jésus-Christ ».

Voilà pourquoi on lit dans les prières
du bréviaire cette invocation adressée à
Dieu : « Seigneur, par le signe de la
« croix, délivrez-nous de nos ennemis,
« *Per signum crucis, de inimicis nostris,*
« *libera nos, Deus noster.* » Et encore :
« voici la croix de Jésus-Christ, fuyez,
« Parties Adverses. *Ecce crucem Domini,*
« *fugite partes adversæ.* »

Il est donc vrai que le signe de la croix
fait avec foi, peut chasser les démons.
L'invocation du saint nom de Jésus a la
même puissance.

L'histoire Ecclésiastique en rapporte
un grand nombre d'exemples. Nous en
citons quelques-uns qu'on lira avec in-
térêt. C'est la voix des martyrs et des
apologistes que nous entendons :

Saint Justin, philosophe chrétien, mar-

tyrisé au II^e siècle, affirme positivement dans le livre 8 des *Antiquités Judaïques*, que « le démon obéit à ceux qui le chassent en prononçant le saint nom de « Jésus ».

Minutius Félix, orateur latin, au II^e siècle, n'est pas moins explicite. « Vous savez bien, dit-il dans l'*Octavius*, « que ces démons sont contraints d'avouer ce qu'ils sont, lorsque, les tourmentant, nous les faisons sortir des « corps par ces paroles qui les torturent, « et par ces prières qui les brûlent. »

Saint Cyprien, Evêque de Carthage, martyrisé en 258, disait : « qu'il chassait « les démons des corps qu'ils obsédaient, « en les adjurant de sortir au nom de « Jésus-Christ, et par la vertu du signe « de la croix. »

« Oh, si vous vouliez voir, dit-il, comment les démons sont tourmentés, tor-

« turés par les paroles saintes et sacrées
• que nous prononçons, lorsque nous les
« adjurons et les chassons par le nom de
« Jésus-Christ, des corps qu'ils obsé-
« daient! »

Lactance, célèbre philosophe et apologiste chrétien du III^e siècle, est aussi positif.

Il dit que « les disciples de Jésus-Christ chassent le démon par le nom de leur Maître, et par le signe de la Passion :
« Celui-là saura combien le signe de la
« croix est terrible aux démons, qui verra
« comment, adjurés par le nom du Christ,
« ils sortent des corps qu'ils obsédaient. »
Ailleurs, il raconte ce trait historique :
Il dit que « le démon, consulté par l'em-
« pereur Dioclétien, n'avait osé lui répon-
« dre en présence d'un chrétien qui avait
« fait le signe de la croix. »

Tertullien, l'un des docteurs les plus

illustres de l'Eglise de Carthage, au III^e siècle, portait ce hardi défi aux payens de son temps : « Que l'on amène devant
« les tribunaux, et à la face de tout le
« monde, et non dans un lieu caché,
« quelqu'un qui soit véritablement pos-
« sédé du démon, *quem agi dæmone*
« *constet*, qu'un chrétien, quel qu'il soit,
« le premier venu, *a quolibet christiano*,
« commande à cet esprit de parler :
« cet esprit malheureux avouera qu'il
« n'est qu'un démon, et qu'ailleurs il se
« dit faussement Dieu; car il n'osera pas
« mentir à un chrétien. S'il ne l'avoue pas
« aussitôt, répandez sur le lieu même,
« sans différer, sans aucune nouvelle pro-
« cédure, le sang de ce chrétien témé-
« raire. » (Apologétique, 23.)

Que d'assurance ! quelle foi héroïque dans ce défi !

Qui peut croire que Tertullien eut

compromis avec tant de légèreté la vie d'un chrétien !

C'est pour cette raison, et inspiré par la même foi, que Bossuet, que nous aimons à citer, dit encore que « forcé par « la parole d'un fidèle, le démon dépose « son impudence ».

Une autre fois, Tertullien, s'adressant au proconsul d'Afrique, Scapula, cite les noms propres des possédés délivrés par lui, et il dit qu'ils sont prêts à rendre hommage à la vérité.

« Vos officiers et vos conseillers,
« même, pourraient vous en instruire ;
« le secrétaire de l'un deux ; le parent et
« le fils d'un autre : sans compter un
« grand nombre d'hommes de qualité,
« et de gens du commun qui ont été déli-
« vrés par nous, et de la maladie et du
« démon. »

Il raconte dans son ouvrage intitulé

des Spectacles « qu'une dame romaine
 « alla en bonne santé au théâtre, et en
 « revint possédée du démon : *Theatrum*
 « *adiit, et cum dæmonio rediit*, lequel
 « étant conjuré, et repris d'avoir osé atten-
 « ter à une matrone chrétienne, repon-
 « dit en se défendant : Je l'ai saisie har-
 « diment, et ne pense pas avoir fait tort
 « à personne. Tout ce que je trouve sur
 « mes terres, m'appartient. *Constanter et*
 « *justissime feci, quia in meo eam inveni.*
 « Si je l'eusse trouvée à l'Église, je n'eusse
 « osé l'approcher ; je l'ai trouvée en mon
 « assemblée, parmi les danses et les plai-
 « sirs, je l'ai prise comme chose qui était
 « mon fonds et ma propriété. »

Que d'enseignements dans ces paroles !
 quel sujet de méditation pour ceux et
 celles qui sont le matin à l'Église, et le
 soir dans les réunions dangereuses !!!

On ne peut ignorer l'influence perni-

cieuse qu'exerce le Théâtre sur toute une catégorie d'enfants du peuple qui s'y introduisent, et en rapportent une effrayante précocité du vice.

Pour un grand nombre, le Théâtre est le vestibule de la prison; comme pour beaucoup de Riches, il est le gouffre où s'engloutissent l'honneur et la fortune.

Je sais bien qu'on dit que le Théâtre est entré dans nos mœurs; qu'il faut y aller pour ne pas se singulariser; et, que, d'ailleurs, il ne fait aucune mauvaise impression, ni dans l'esprit, ni sur les sens. Illusion !!!

En tous cas, si les sujets représentés ne sont pas toujours mauvais, le lieu est toujours dangereux.

Si nous citions tous les témoignages des Payens, Grecs et Romains, contre le Théâtre, on verrait qu'ils le défendaient comme une École de Vice.

Tertullien dit que le Théâtre est un
« Lieu infâme, et l'Eglise du Diable ».

« Il dit qu'à Rome aucun Acteur n'é-
« tait admis, ni à la Cour, ni au Tribunal,
« ni au Sénat, et qu'il était exclu de tous
« les honneurs militaires ou civiques.

Saint Jean Chrysostome l'appelle l'Im-
« pure nourriture de Satan. »

Saint Augustin se demande comment
« un Chrétien peut prier le matin, à l'E-
« glise, et courir ensuite au Théâtre
« pour applaudir à Satan et à ses œu-
« vres.

Salvien, ce Prêtre célèbre qui vivait
à Marseille au 4^e siècle dit : « qu'on re-
« tourne au Diable, et qu'on renonce aux
« promesses de son Baptême quand ou
« va au Théâtre. »

Du reste, tous les Pères de l'Eglise,
toutes les Décisions des Conciles disent
qu'un chrétien ayant renoncé, par son

Baptême, à Satan, à ses Pompes et à ses Œuvres, ne doit plus fréquenter le Théâtre, qu'ils appellent de divers noms, tels que : « Ecole du Vice, — Foyer de Corruption, — Perte de l'Innocence, — une Mer où la vertu fait souvent naufrage. »

Le Théâtre n'est donc pas une Ecole de moralité, et un innocent plaisir. Ne soyons pas étonnés de la sévérité de l'Eglise à ce sujet. C'est dans ces lieux, toujours dangereux, que le Démon va chercher de nombreuses victimes ; même parmi les personnes qui se croient pieuses, et qui y courent en foule.

Satan a osé attaquer Notre Seigneur lui-même pendant qu'il priait et jeûnait dans le désert. Il lui paraît donc tout naturel de tendre des pièges aux âmes, et qui vont « *chez lui.* »

C'est alors qu'il introduit le péché dans

leur âme, et des germes morbides dans leur corps.

Heureux encore quand il ne porte pas lui-même la torche incendiaire dans sa « *propre maison* », pour y faire brûler tous ceux qui s'y trouvent !!!

On ne le sait que trop, hélas !

Combien de Théâtres ont été brûlés, et combien brûleront encore !!!

Ce que je viens de dire, je le sais, est opposé à ce qu'on appelle l'esprit des temps modernes.

Les incrédules, les chrétiens indifférents, vont déverser sur ce sujet leurs sarcasmes, et leurs moqueries.

Plaignons les, et prions pour eux. Ils sont dans les ténèbres et l'erreur ; nous, nous sommes dans la lumière et la vérité.

Ne soyons pas étonnés si le démon agit ainsi et attaque de simples chrétiens,

puisqu'il a osé attaquer notre Seigneur lui-même.

Nous avons rappelé plus haut les assauts furieux que Satan a livrés à M. Vianney, ce saint curé d'Ars, qui a illustré le clergé français par sa charité, et par ses admirables vertus. Et il ne nous attaquerait pas, nous? ce n'est pas admissible.

Origène, ce grand docteur de l'Eglise, et qui tenait la célèbre Ecole d'Alexandrie, au III^e siècle, assure « que les plus
« petits, les plus infimes d'entre les chré-
« tiens, ont tous cet admirable et infail-
« lible pouvoir d'expulser les démons de
« là où ils sont. »

Or, si le plus petit et le plus infime d'entre les chrétiens a cet admirable et infailible pouvoir, que ne pourra pas un prêtre, qui est un autre Jésus-Christ, *sacerdos alter Christus*, et qui a reçu mis-

sion et pouvoir, par sa dignité d'exorciste, d'expulser et de chasser les démons ?

« Saint Grégoire de Nazianze (iv^e siècle) « s'écrie : Que de fois cela m'est-il arrivé ! »

En dernier lieu, citons le poète latin chrétien Prudentius, qui vivait au iv^e siècle, et qui affirme dans son livre de *l'Apothéose contre les Juifs*, « que le démon « est chassé et torturé par le nom de « Jésus-Christ. »

On lit encore le récit de plusieurs miracles opérés par le signe de la croix, et en invoquant le saint nom de Jésus, dans saint Jérôme, dans Théodoret, dans Sulpice Sévère, dans saint Augustin, dans Victor de Vite, et autres Ecrivains Ecclésiastiques. Ces autorités de la première antiquité ; ces miracles rapportés par tant de saints dont le nom est vénéré, même parmi les protestants, rendent très croya-

bles ce que les auteurs des siècles postérieurs écrivent des miracles opérés par le signe de la croix.

Il serait trop long d'en faire le catalogue.

Pénétré de cette croyance, et appuyé sur des témoignages historiques si incontestables, Mgr Gaume a publié un livre intitulé : *Le signe de la croix au XIX^e siècle*, dans lequel il énumère la puissance, et l'efficacité de ce signe divin dans l'ordre temporel, et il dit :

« Le signe de la croix rend la santé et
« guérit toutes les maladies ; il apaise les
« tempêtes, éteint le feu, protège contre
« les accidents, arrête les flots, fait ren-
« trer les eaux dans leur lit, éloigne les
« bêtes féroces, préserve du poison, de la
« foudre ; il purifie l'air, l'eau, le feu, et il
« en chasse le démon. »

Enfin, remarquons ces dernières paroles :

« Il fait, des chrétiens, des instruments
« de prodiges. »

L'historien Fleury nous dit que, dans les premiers siècles, les chrétiens guérissaient les malades, et chassaient les démons, non seulement des hommes, mais des animaux et des lieux qui leur étaient dédiés. Ils priaient, faisaient des signes de croix sur les malades en prononçant le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. « Et, ce nom seul avait tant de force qu'il chassait les démons, étant même prononcé par les méchants. »

Imitons ces grands et vaillants chrétiens.

Satan n'est pas plus fort aujourd'hui qu'il ne l'était dans les premiers siècles. J'affirme qu'un malade ayant la foi peut se guérir, ou au moins se soulager considérablement lui-même, en faisant des signes de croix sur son mal, et en le con-

jurant de disparaître au nom de Jésus-Christ. Je pourrais en citer plusieurs exemples.

Je n'en rapporte qu'un seul.

« Une dame, jeune encore, avait un
« rhumatisme goutteux qui la retenait au
« lit depuis plusieurs semaines. Un de
« ses genoux était enflé considérablement:
« le moindre mouvement était impos-
« sible.

« Connaissant sa foi vive et sa grande
« piété, je lui suggérai la pensée de faire
« elle-même des signes de croix sur son
« mal en invoquant le Saint Nom de
« Jésus.

« Le soir même, elle se recueillit, pria
« Dieu, et elle commença à faire avec
« son pouce des signes de croix sur l'en-
« droit malade. Elle suivit le conseil que
« je lui avais donné de commander au
« mal de disparaître au nom de Notre

« Seigneur Jésus-Christ, et par la puis-
« sance du signe de la croix.

« Une minute s'était à peine écoulée
« qu'elle voyait l'enflure diminuer sous
« les signes de croix qu'elle multipliait.

« Etonnée et ravie, elle appela sa sœur
« qui était dans une chambre voisine, et
« qui fut témoin de cette guérison ; car,
« c'en était une.

« En effet, le mal avait disparu en quel-
« ques minutes, et le lendemain elle pou-
« vait marcher sans souffrance et sans
« douleur. »

Donc, pauvres malades, ayez foi et
confiance en Dieu ; imitez cet exemple,
et le Seigneur vous guérira.

Il est donc certain que le signe de la
croix, et le nom sacré de Jésus irritent et
terrassent les démons qui fuient en trem-
blant... *Contremiscunt.*

On peut le remarquer bien souvent,

lorsqu'on fait une neuvaine pour obtenir la guérison d'un malade. Presque toujours, pendant le cours de cette neuvaine, les souffrances sont plus aiguës, plus intenses, les crises sont plus violentes. On pourrait supposer que les prières sont inutiles, et que le malade va mourir, tant il y a redoublement de douleurs. C'est le démon, Esprit de maladie, qui est tourmenté, torturé, irrité par les prières que l'on adresse au Ciel, et qui le chassent du corps qu'il rendait malade. Sommé de sortir au nom de Jésus-Christ, il fuit ; mais, ce n'est qu'en faisant souffrir celui qu'il tourmentait ; et, alors, la guérison a lieu.

On voit aussi, tous les jours, de pauvres moribonds qui résistent aux plus pressantes et aux plus affectueuses exhortations des personnes qui les entourent, et qui les conjurent, au nom de leur salut

éternel, de recevoir les secours de la Religion, afin de se réconcilier avec Dieu. On prie, on pleure, on désespère, on croit que ce pauvre malade va mourir dans son impiété. Lorsque, soudain, le malade demande un Prêtre, et meurt dans les sentiments de la plus grande piété.

A quoi attribuer ce changement si subit? outre les prières, bien souvent, aussi, à une médaille de la Sainte Vierge, à celle de Saint Benoît, à un Crucifix, ou à tout autre objet pieux placés sur le malade, même à son insu. Cet objet béni met en fuite le démon qui était là, au chevet du mourant, pour s'emparer de son âme.

Pour se soustraire aux influences diaboliques, saint Augustin allait jusqu'à désirer que les chrétiens fussent exorcisés tous les jours.

Et saint Jean Chrysostome conseillait

aux chrétiens de son temps de dire tous les matins, de bouche ou de cœur, ces paroles : « Satan, je te renonce, et je
« m'unis à vous, ô mon Seigneur Jésus-
« Christ ! *Abrenuntio tibi, Satana, et con-
« jungor tibi, Christe.* » C'était dire et s'engager à ne pas faire partie des bandes commandées par Satan ; mais à appartenir à la milice de Jésus-Christ.

L'histoire nous rapporte qu'un saint prêtre, nommé Gassner, qui vivait en Allemagne en 1752, guérissait les malades par la prière, le signe de la croix, l'imposition des mains, et surtout par l'invocation du nom sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il affirmait que le tiers des maladies étaient occasionnées par le démon. Des milliers de malades l'entouraient sans cesse. Il était approuvé par le grand pape Benoît XIV, alors régnant.

Il y a environ soixante ans, on parlait beaucoup d'un autre saint prêtre vivant aussi en Allemagne, le Prince Hohenlohe, qui guérissait de la même manière tous les malades qui se présentaient à lui. Il guérissait même ceux qui, de loin, se recommandaient à ses prières, en dirigeant sa pensée vers eux.

Dans un second ouvrage qu'a fait paraître Mgr Gaumie, et qui a pour titre : *l'Eau bénite au XIX^e siècle*, on lit des pages émouvantes sur la puissance et l'efficacité de l'eau bénite pour chasser le démon, panser les plaies et les guérir.

Cette puissance de l'eau bénite a été enseignée dès le berceau du christianisme.

Les constitutions apostoliques rapportent la formule de cette bénédiction, que nous insérons ici :

« Sanctifica, Domine, hanc aquam, tribue ei juvandi et depellendi morbum,

fugandi Dæmones, expellendi insidias.
Seigneur, sanctifiez cette eau ; faites que, par elle, les maladies soient soulagées et disparaissent ; qu'elle mette en fuite le démon et préserve de ses embûches. »

Hincmar, archevêque de Reims, tint un synode le 1^{er} novembre 852, et, dans un des articles, il s'exprime ainsi :

« Tous les dimanches, chaque prêtre,
« avant la messe, fera de l'eau bénite, dont
« on aspergera le peuple en entrant dans
« l'église ; et ceux qui voudront, en em-
« porteront, pour en asperger leurs mai-
« sons, leurs terres, leurs bestiaux, la
« nourriture des hommes et des bêtes. »

Il y a de nombreuses preuves historiques de l'efficacité de l'eau bénite, qu'il serait trop long de rapporter ici.

Pour résumer, rappelons donc les effets salutaires que produit cette eau sainte.

Lorsqu'on s'en sert avec foi et piété,

elle chasse le démon des lieux qu'il occupe et elle fait cesser les maux qu'il cause; elle sert à la guérison des maladies; elle purifie les maisons ou autres lieux où se trouvent les fidèles; elle écarte les pièges de l'ennemi, qu'elle renverse et terrasse; elle protège les champs et les récoltes; elle éloigne tout air pestilentiel et corrompu, et tout ce qui pourrait être nuisible à l'âme et au corps.

Ces effets de l'eau bénite dépendent du degré de foi avec laquelle on en fait usage. Plus cette foi sera vive, et plus tôt nous serons exaucés.

CHAPITRE IV

DE L'IMPOSITION DES MAINS ET DE SA [PUISSANCE

Jusqu'à l'établissement du protestantisme, au xvi^e siècle, tous les chrétiens, Evêques, Prêtres et Laïques, qui étaient appelés auprès d'un malade, priaient, invoquaient le saint nom de Jésus-Christ, et, quand cela était possible et convenable, ils faisaient des signes de croix et étendaient leurs mains secourables sur les parties du corps qui étaient affectées; et, très souvent, la santé était rendue à ces malades qui avaient la foi. En imposant les mains, ces chrétiens imitaient

Notre Seigneur Jésus-Christ, qui fit si souvent cette action pour guérir les malades qui venaient à lui.

Cette action de Notre Seigneur ne doit pas être assimilée à celle que faisaient les sages de l'Inde, les prêtres de l'Égypte et de la Grèce. Les rites de la religion païenne prescrivaient l'extension ou imposition des mains pour guérir les malades; mais ce n'était qu'une action magnétique. Tandis que, chez les chrétiens, c'est une action sainte qui confère aux malades qui ont la foi, un don spirituel qui est la grâce de la santé : *Gratia sanitatum*; comme le dit saint Paul aux Corinthiens (1, 12-29).

L'imposition des mains était pratiquée dans la loi judaïque. Nous voyons le Grand Prêtre étendre ses mains sur le peuple d'Israël, pour le bénir de la part de Dieu.

Josué ne fut rempli de l'Esprit de sagesse que parce que Moïse imposa ses mains sur lui (Deut. 34-9).

C'est donc bien véritablement une action sainte dans la religion catholique. Et, par cette action, la sainte Église étend ses mains maternelles sur nous; elle nous couvre comme d'un bouclier. Elle s'empare de nous corps et àme. Elle nous préserve et nous garantit contre les coups du démon; elle lui dit : ne touche pas à cette créature; elle est à moi. Arrière donc, satan!

Par cette action, encore, la sainte Église nous bénit et attire sur nos têtes la grâce de Dieu.

C'est par l'imposition des mains, que les Apôtres communiquaient le Saint-Esprit aux chrétiens de leur temps.

C'est par l'imposition des mains et en prononçant le saint nom de Jésus, qu'ils

guérissaient les malades. (Actes des Ap., chap. 5.)

C'est encore, et toujours par des impositions de mains répétées et multipliées que, dans le baptême, on chasse le démon.

C'est par l'imposition des mains que les Evêques donnent le sacrement de confirmation.

Lorsque les prêtres sont ordonnés et consacrés à Dieu, on leur impose les mains.

La sainte absolution, dans le sacrement de pénitence, est donnée au pécheur, en levant et en étendant la main vers lui.

Dans le sacrement de mariage, on donne la bénédiction nuptiale en étendant la main vers les jeunes Époux.

Nous lisons cette prescription dans l'épître de saint Jacques au sujet de l'Extrême-Onction :

« Si quelqu'un est malade, qu'il fasse
« appeler les prêtres de l'Église, afin qu'ils
« lui imposent les mains en lui faisant
« des onctions d'huile en vue du Seigneur ;
« la prière, unie à la foi, sauvera le ma-
« lade. »

Et, c'est en conséquence de cette prescription que le prêtre, en administrant ce sacrement, prononce ces paroles, la main étendue sur le malade :

« Que toute puissance du démon soit
« anéantie en vous, au nom du Père, † du
« Fils †, et du Saint-Esprit, † et aussi par
« l'imposition de nos mains.... *Extingua-*
« *tur in te omnis virtus Diaboli, per im-*
« *positionem manuum nostrarum.* »

L'Église nous enseigne donc, par ces dernières paroles, que le démon peut occasionner la maladie, mais, aussi, qu'il peut être chassé par la prière et l'imposition des mains.

C'est à cause de l'efficacité et de la puissance de ce sacrement sur l'esprit du mal, qu'on le recevait tous les jours au ix^e siècle, ainsi que le Saint Viatique, lorsqu'on était dangereusement malade. L'historien Fleury nous le dit, en nous parlant de l'évêque saint Rambert, mort le 11 juin 888. Il ajoute que c'était l'usage en ce temps-là.

Les saintes veuves de la primitive Eglise étaient élevées à la dignité de Diaconesses par l'imposition des mains. *Suscipientes manûs impositionem.* (Concile de Chalcedoine.)

Il n'y a donc presque aucune cérémonie du culte catholique sans l'imposition des mains. Elle est un signe de protection et d'amour de la part de Dieu.

Un mourant bénissant sa famille, étend et pose sa main défaillante sur la tête de ceux qu'il va quitter. C'est une action

instinctive et qui réside dans la nature.

Le Révérend Père Valuy, de la Compagnie de Jésus, dans son admirable livre intitulé : *Le Directoire du Prêtre*, recommande d'apprendre aux parents à présenter leurs enfants au curé, au prêtre, quand il passe, afin qu'il puisse les bénir, les toucher, et « leur imposer les mains. »

Ainsi faisait le divin Maître. On lui présentait les petits enfants, afin qu'il les touchât. (S. Luc, 18-15.)

Ne devrait-on pas toujours appeler un prêtre auprès d'un enfant malade, même pour celui qui est au berceau ? Ne serait-ce que pour lui communiquer la grâce de la santé, *gratia sanitatum*, alors même que la maladie ne serait pas occasionnée par le démon ; l'expérience prouve que, souvent, une prière, une bénédiction, un signe de croix, une imposition de mains

guérit ces chers petits malades; car le démon attaque aussi bien l'innocent que le coupable; et, la preuve nous en est donnée par saint Augustin qui nous parle « des mille insultes que le démon fait « endurer à de petits enfants baptisés et « innocents. » (Cité de Dieu, liv. 22.) Quelles sont ces insultes, si ce n'est cette série de maladies qui assiègent l'enfance?

Dans la catholique Irlande existe, depuis un temps immémorial, l'usage d'aller chez le prêtre se faire imposer les mains, et toucher par des signes de croix, lorsqu'on est souffrant. C'est un vestige de l'ancienne foi. Les infirmes et les malades trouvent leur soulagement, et, souvent aussi, leur guérison, dans l'imposition des mains, dans des signes de croix accompagnés de prières mentales ou orales.

Dans nos campagnes, nous trouvons

encore cette coutume dans l'expression restée populaire : « Faire toucher un malade. » C'est-à-dire, étendre la main sur lui, réciter des prières, et faire des signes de croix sur son mal.

« Je te touche, disait-on autrefois, que Dieu te guérisse. »

Et Ambroise Paré, ce célèbre chirurgien au xvi^e siècle (1517-1590), disait aussi cette parole : « Je le pansai, Dieu le guérit. »

Malheureusement, de nos jours, les prêtres eux-mêmes considèrent, bien à tort, comme une superstition, cette action que Notre Seigneur Jésus-Christ a faite si souvent, et a recommandé à ses apôtres et à ses disciples de pratiquer ; non seulement ils s'en abstiennent, mais encore ils la défendent. D'où il arrive, qu'au lieu d'avoir recours à leur saint ministère, on s'adresse à des personnes qui

manquent presque toujours d'une foi éclairée, et d'une vraie piété.

Ce sont-là ces chrétiens infimes et abjects aux yeux du monde dont parle Origène ; mais, néanmoins, supérieurs aux Juifs, et redoutables aux démons à cause de leur foi, quelle qu'elle soit, à cause de leur glorieux titre de chrétien, et des signes de croix dont ils se servent en récitant, sur les malades, leurs naïves prières.

Si les Juifs, même ceux qui n'étaient pas pour Jésus-Christ, chassaient, en son nom, les démons des corps, guérissaient les malades par l'imposition des mains (S. Mathieu, chap. 7, v. 22 ; chap. 12, v. 27), pourquoi donc les chrétiens, même les plus humbles, n'auraient-ils pas le même pouvoir, puisque le démon les redoute, comme le dit Bossuet ?

Mais, surtout, si les prêtres, qui sont

d'autres Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus*, et par conséquent les plus hautes personnalités de la terre, se rappelaient la puissance et la sainteté de leurs mains consacrées, ils feraient tant de merveilles que, bientôt, la foi renaîtrait dans les âmes et amènerait une réaction religieuse. On croirait, alors, au surnaturel ; les faits auraient plus de logique et d'éloquence que les plus sublimes écrits, et les plus magnifiques discours.

Quel que soit d'ailleurs son rang dans la hiérarchie de l'Eglise, le Prêtre est la permanence de Jésus-Christ, ici-bas, quand bien même il ne serait qu'un humble Desservant du dernier hameau.

Il a reçu la mission et le pouvoir de chasser le Démon par la dignité d'Exorciste, dont il est investi ; ne pourra-t-il pas guérir les malades obsédés ?

La visite d'un Prêtre porte toujours

bonheur ; elle est très estimée, désirée, recherchée par les familles vraiment chrétiennes pour lesquelles il est le : *Saint de Dieu* (S. Luc, 4-34.)

Le Démon tremble et fuit devant le Saint nom de Jésus ; il tremble et fuit aussi devant les Ministres de Dieu.

Mes bien aimés confrères ont dû le remarquer dans le cours de leur Saint Ministère.

O, vous tous, qui que vous soyez ; Vous que Satan accable de maux, de chagrins et d'infirmités, allez donc vous montrer aux Prêtres, comme, autrefois, Notre Seigneur l'ordonna aux lépreux, *ostendite vos sacerdotibus*. (St Luc, 17-14) et si vous avez une foi vive et ardente, ils vous délivreront, et ils vous guériront.

Si vous ne pouvez pas aller vers eux, appelez-les, et ils vous répondront comme Jésus-Christ le faisait pendant sa vie mor-

telle : *Je viendrai, et je le guérirai, ego veniam et curabo eum.* (S. Mathieu, 8-7.)

Prêtres de Jésus-Christ, usez donc de cette puissance pour la gloire de Dieu, et pour le soulagement de tous ceux qui souffrent. Vos mains sacerdotales, mains saintes et vénérables, puisqu'elles sont imprégnées de divinité par l'honneur qu'elles ont de toucher tous les matins, au saint sacrifice de la messe, Notre Seigneur Jésus-Christ en personne : Vos mains, dis-je, seront toutes puissantes lorsque vous les imposerez sur les malades; elles seront comme les mains de Jésus-Christ lui-même, comme le doigt de Dieu : *Digitus Dei.* Il sortira d'elles, comme autrefois de celles du Sauveur, une vertu qui guérira tous ceux qui sont opprimés par le démon : *oppressos a Diabolo.* (S. Marc, 3-10; S. Luc, 6-19.)
A l'œuvre donc !

Il y a 50,000 prêtres en France, et des millions de vrais fidèles. Nous sommes une armée formidable et invincible; nous ne pouvons pas être vaincus par le démon. Lorsque Jésus-Christ était sur la terre, la foi en lui était si vive et si ardente que tous ceux qui avaient besoin d'être secourus, se précipitaient sur lui afin de toucher le bord de sa robe, et ils étaient guéris. (S. Marc, 6-56.)

Allons donc vers Lui dans la personne de son Prêtre, et nous serons guéris de nos infirmités spirituelles et corporelles.

Le marquis de Mirville assure, dans son *Livre sur les Esprits*, que le démon, a peur et fuit devant une pointe acérée : qui sait s'il n'a pas peur aussi de ce contact humain-chrétien : l'imposition des mains, celles du prêtre surtout ?

Si Jésus-Christ, la vérité même, qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper,

n'avait pas attaché une si grande importance à cette action, est-ce qu'il l'aurait lui-même pratiquée, enseignée et conseillée? C'est à cause de cet enseignement du Sauveur que des évêques des premiers siècles, réunis dans le Concile de Milève tenu l'an 416, veulent que l'imposition des mains soit faite par tout le monde dans l'Eglise : *Manuum impositiones ab omnibus celebrentur in Ecclesiâ.*

Bien souvent, les saints priaient et imposaient leurs mains pendant *plusieurs jours de suite*, sur les malades qui leur étaient présentés. L'histoire nous en rapporte de nombreux exemples.

Jésus-Christ lui-même imposa ses mains divines à deux reprises différentes sur un aveugle pour lui rendre la vue. (S. Marc, 8-22).

On lit dans la vie de saint Augustin (354-430), qu'il se rendait sans délai au-

près des malades qui le faisaient appeler, afin qu'il leur imposât les mains : *Cumque ab œgrotantibus peteretur, ut ipsis manus imponeret, ad eos, sine morâ, pergebat.*

Saint Fiacre (670), ce saint si connu et si populaire, avait une telle réputation de sainteté, que, de toutes parts, on lui amenait des malades qu'il rendait à la santé par la seule imposition de sa main.

On lui demandait surtout la guérison des ulcères : *Cum, autem, virtutum ejus fama longe diffunderetur, undequaque ad eum adducebantur infirmi quod sola manus impositione sanitati restituebat.*

Saint Germain d'Auxerre (iv^e siècle) guérit, par l'imposition des mains, un jeune gentilhomme nommé Elipius, qui était gravement malade.

Le roi Childebert était malade, désespéré des médecins ; saint Germain,

évêque de Paris (vi^e siècle), lui imposa les mains, et il se trouva tout à coup guéri. Childebert rapporte lui-même le miracle dans les lettres patentes par lesquelles il donne, en reconnaissance, à l'Eglise de Paris, et à l'évêque Germain, la terre de Celles où il avait recouvré la santé d'une manière surnaturelle. (Godescard).

Et de nos jours, presque, le saint Curé d'Ars n'agissait pas autrement; il priait en imposant les mains sur les malades qui avaient recours à lui, et nous savons qu'il les guérissait presque toujours.

L'un des historiens de Pie XI (Villefranche, 6^e édition, page 431), nous dit qu'un jour Pie IX se rendit à un hôpital. Parmi les malades, on lui en signala dix dont l'état semblait désespéré. Un jeune Canadien, entr'autres, agonisait. Il n'y avait plus que le prêtre à son chevet. Le

Pape s'approcha de ces malades, leur imposa les mains, les toucha, pria, et ils guérèrent tous.

Pie IX a agi en cette circonstance comme agirent tous les saints, pendant de si longs siècles.

Malgré notre profonde indignité, n'hésitons jamais à invoquer Dieu pour qu'il guérisse les malades par nos prières. Dieu se sert souvent des instruments les plus faibles, pour opérer des guérisons vraiment extraordinaires. (Ep. Cor. 1.) c'est ce que Saint Paul appelle « le don de guérir les malades. » *gratia curationum*. (Ep. Cor. 1. 12-28.)

Concluons en disant que si Jésus-Christ n'avait pas voulu qu'on fit l'imposition des mains sur les malades, il n'aurait pas donné ce pouvoir à tous ceux qui croient en lui.

Résumé

De nos jours, on ne connaît plus guère, pour rendre la santé aux malades, que les moyens naturels. Ils sont enseignés, il est vrai, par Dieu lui-même, dans l'art médical dont il est l'auteur, puisque les saints livres nous disent « qu'il a tiré de la terre les remèdes de la médecine : *Altissimus creavit de terra medicinam* ». (Eccl. 38). Mais lorsque la médecine est impuissante et inefficace pour guérir les maladies naturelles, n'est-ce pas, alors, que nous devons avoir recours à Dieu seul ?

Asa, roi de Juda, étant malade, fut blâmé parce qu'il ne mettait sa confiance que dans les remèdes qu'il employait, et non en Dieu. (Eccl. 38).

Il fut un temps où il y avait des Thaumaturges, des Faiseurs de grandes choses,

sur la terre. On allait vers eux, comme autrefois, vers le Sauveur lui-même. Mais, aujourd'hui, ces saints sont-ils dans le monde, ou cachés dans la solitude du cloître ? Que Dieu nous les fasse donc connaître, et qu'ils opèrent des merveilles en son nom ! car nous voulons croire qu'il y a encore des hommes de miracles ; des âmes pénitentes, mortifiées, détachées de tout, ne vivant que pour Dieu seul, et, par conséquent bien puissantes sur son cœur. Les saints sont la richesse de l'Eglise. Le nombre en a toujours été considérable. Eclatante ou cachée dans l'ombre, la sainteté, aujourd'hui, n'est pas plus rare qu'autrefois. La sainte Eglise n'est pas moins riche.

Et, si on n'entend plus dire que tel saint, tel prêtre, tel évêque guérit les malades, c'est parce que la foi est affaiblie parmi nous. Elle est raisonneuse, pleine

de doutes et d'hésitations; on demande des comptes et des explications à Dieu, au lieu d'abaïsser notre pauvre et chétive raison devant sa sagesse infinie. Peut-on être exaucé dans ses prières avec de pareilles dispositions? C'est donc à cause de notre incrédulité que nous n'obtenons aucune grâce de Dieu.

On dira peut-être que les miracles ne sont plus nécessaires, comme dans les premiers siècles de l'Eglise.

D'abord, est-ce un miracle proprement dit de chasser l'esprit de maladie du corps d'un chrétien? Et, quand bien même c'en serait un, Dieu n'a pas dit qu'il n'en ferait plus. Pourquoi les aurait-il semés à profusion pendant une si longue période de temps; et pourquoi, aussi, changerait-il de système pour attirer les âmes à lui, surtout lorsqu'il annonce que ses disciples feront de plus grandes choses

que Lui : *majora* ? Quelles seraient donc ces grandes choses en dehors des guérisons qu'il multipliait sous ses pas ? Il est passé, le temps où on disait : « Défense à Dieu de faire miracle en ce lieu. »

Notre siècle, sceptique, railleur, dévoré par l'athéisme et le sensualisme, n'a donc plus besoin d'être attiré à Dieu par les œuvres surnaturelles de ses saints ? Dieu l'aurait-il abandonné à son sens réprouvé, à ses passions d'ignominies et à ses immondes plaisirs, comme le dit saint Paul ?... *Tradidit eos in reprobum sensum, ... in immunditiam, in passiones ignominiaë* (1^{er} ép. Rom., ch. I). Nous ne le croyons pas ; Dieu nous donne tous les jours trop de marques de sa bonté.

Les fidèles devraient donc demander la bénédiction du prêtre dans leur maladie, alors même qu'elle n'offre aucun caractère de gravité, dans la crainte qu'elle soit

occasionnée par le démon. Je dis : *béné-
diction et une prière*, et non une visite
banale, et de simple politesse.

Le corps du chrétien appartient à Dieu :
il est son temple ; il est sanctifié par le
saint baptême, et par la réception des
autres sacrements ; ses membres sont les
membres de Jésus-Christ... et, quand
ce corps, brisé par la souffrance, est
étendu sur un lit de douleur, il ne pour-
rait pas être soulagé, guéri, même, par
la prière ? Nous sommes convaincu du
contraire.

L'Eglise bénit des linges et des vête-
ments qui doivent servir, soit à revêtir le
malade, soit à panser ses plaies ; que
sera-ce donc si le prêtre bénit le malade
lui-même, et prie sur lui ?

L'Eglise a encore des prières pour
bénir la terre, les champs, afin de les pur-
ger des insectes et des bêtes qui dévorent

les récoltes. Elle en a pour bénir les vignes, le vin, le sel, les œufs, une fontaine, un puits, une maison, un lit, une étable, une écurie et les animaux qu'elle renferme. Un navire, un chemin de fer, et beaucoup d'autres choses encore. Il y en a, même, une pour détourner et éloigner les orages, la grêle, l'esprit des tempêtes *spiritus procellarum*... et nous ne pourrions pas détourner, éloigner et chasser l'esprit de maladie du corps d'un chrétien ?

Hommes de peu de foi que nous sommes !

Un jour, notre Seigneur Jésus-Christ était sur le lac de Tibériade. Une furieuse tempête s'éleva, et la barque qu'il montait était sur le point de s'engloutir dans les flots. Réveillé de son sommeil mystérieux par saint Pierre, Jésus se leva, et il commanda aux esprits de l'air et

aux esprits de l'eau qui occasionnaient cette tempête, et le calme se fit. Il dit, et l'esprit des tempêtes s'apaisa : *dixit, et stetit spiritus procellæ.* (Ps. 106.)

Une autre fois, Jésus-Christ commanda à la fièvre de quitter la belle-mère de saint Pierre, *imperavit feбри*, il personnie la fièvre ; il lui parle, il lui commande, et la fièvre obéit.

Agissons comme le Maître ; imitons-le ; parlons à la maladie, et à l'Esprit qui la fait naître ; commandons-lui de sortir des corps au nom de Jésus. Il nous obéira, et le malade sera guéri.

Nous le disons encore : notre Seigneur Jésus-Christ a donné à tous ce pouvoir ; et, si nous avons la foi vive qu'il recommande, il exaucera nos prières.

Les personnes peu éclairées diront, peut-être, que ce petit livre enseigne la superstition : laissez dire, et agissez.

Nous croyons que ces pages sont irréfutables parce qu'elles sont basées sur l'Évangile, et sur l'exemple de tous les Saints. Il n'y a donc aucune superstition dans leur application, puisque, au contraire, elles ont pour but de combattre notre ennemi.

A toutes les époques du christianisme, la sainte Eglise a encouragé la prière, et tous les autres moyens pour détruire la pernicieuse influence de Satan sur les hommes et sur les choses.

C'est ainsi qu'en Italie, au xv^e siècle, saint Bernardin de Sienne conseillait aux chrétiens de son temps d'inscrire le saint nom de Jésus sur un parchemin, une médaille, une espèce d'Agnus-Dei en cire, ou autre matière forte et offrant de la résistance, et de le porter sur soi pour être délivré de la maladie, ou autres malheurs occasionnés par les mauvais esprits. Le

pape Martin V encourageait ce pieux usage.

Tout le monde sait, peut-être, que la fête de saint Jean-Baptiste est d'obligation à Rome.

La veille, après les premières vêpres, le Cardinal-Archiprêtre de la Basilique bénit, dans la sacristie de Saint-Jean de Latran, des clous de girofle que les malades ont la pieuse habitude de porter sur la poitrine, dans un sachet, en forme de scapulaire, pour obtenir une plus prompte guérison.

Dira-t-on que ces pieux usages sont entachés de superstition ? Non, sans doute ; et il est évident qu'une prière faite sur un malade doit avoir au moins autant d'efficacité pour guérir que ces pieux objets.

On objectera, peut-être, que l'Eglise seule est dépositaire de la puissance de

Jésus-Christ, et que, seule aussi, elle peut déléguer un de ses ministres pour exorciser celui qui est possédé par le démon.

Cette vérité est incontestable, puisque, même, un concile de Laodicée défend à ceux qui ne sont pas ordonnés par l'évêque de faire aucun exorcisme.

Et la discipline actuelle de l'Eglise ne permet pas aux Exorcistes eux-mêmes, d'exercer leur pouvoir sans la permission de l'Evêque.

Mais l'Eglise ne défend pas de chercher, par la prière et une foi vive, à se soustraire à la malice et à l'obsession de cet ennemie de l'homme et à le chasser de là où il est.

Elle nous y engage même : « Résistez au démon, et il fuira loin de vous, » dit l'apôtre saint Jacques (4-27).

Et, avec lui, saint Pierre nous dit :

« Veillez, car votre adversaire, le Diable, »
« tourne autour de vous comme un lion »
« rugissant, cherchant une proie à dé- »
« vorer. Résistez-lui, et soyez forts et »
« vaillants dans la foi. »

L'apôtre saint Paul ajoute : « Prenez »
« garde à vous ; prenez garde que vous »
« ne soyez trompés par Satan, car nous »
« n'ignorons pas ses pensées. » (2 Cor., »
2-11).

Comment donc lui résister, sinon par la prière ?

D'ailleurs, les maladies occasionnées par lui ne constituent pas la possession proprement dite.

Si nos prières, qui ne sont que le développement de ces grandes paroles : *Vade, retro satana!* Va-t-en, arrière, Satan ! et non des Exorcismes, sont inefficaces, ayons recours à l'Eglise et aux moyens dont elle dispose, si nous le voulons.

Le monde chrétien est rempli de livres de prières qui ont pour but de guérir les maladies de l'âme, toujours occasionnées par le démon, et il n'y en a *pas un seul* qui renferme des prières pour guérir les maladies du corps que cet esprit mauvais fait naître également. Voilà pourquoi nous avons écrit celui-ci, uniquement pour ceux qui ont la foi, car il n'y a que la foi qui sauve.

Puisse-t-il leur faire du bien !

Les Chrétiens des premiers siècles livraient bataille tous les jours à Satan ; et cet ennemi de l'homme et de tout bien était toujours vaincu. Re commençons et continuons la lutte ; armons-nous de la prière et du bouclier de la foi, et, à notre tour, nous serons vainqueurs.

« Va donc, mon petit livre, accomplis
« ta sainte mission. Pénètre partout,
« dans les palais et les chaumières, chez

« les savants et les ignorants. Sois entre
« les mains du riche, du pauvre, des
« maîtres, des serviteurs et des ouvriers.
« Que, par toi, l'esprit mauvais soit mis
« en fuite; que les plaies et les maladies
« du corps soient guéries.

« Porte la joie dans les âmes, l'espé-
« rance et la consolation dans toutes les
« familles chrétiennes, et affermis-les
« dans la foi en Notre Seigneur Jésus-
« Christ. »

Ainsi soit-il.

Avis Important

Avant d'imposer les mains, de faire des signes de croix et de prier sur le malade, il faut se recueillir, demander à Dieu, intérieurement, pardon de ses pé-

chés, le prier d'exaucer la prière qu'on va lui adresser. Il faut, aussi, faire recueillir le malade, si cela est possible; exciter dans son âme la foi, la confiance, le repentir de ses fautes, et l'engager à vivre chrétiennement s'il veut se rendre digne d'obtenir sa guérison.

Si on a des reliques d'un saint, un crucifix, ou une médaille, on pourra les placer sur le mal pendant la prière.

On devra dire la prière, imposer les mains et faire le signe de la croix sur le mal, jusqu'à ce que la guérison soit obtenue. Dieu, dit saint Augustin, veut être importuné; *Deus vult importuniri*.

On pourra faire telles prières que l'on voudra, soit mentales, soit verbales. Cependant, nous avons cru devoir en suggérer, et en offrir quelques-unes très courtes, très simples, pour aider les personnes, surtout celles de la campagne, qui

n'ont pas l'habitude de prier. Nous insérons même, presque textuellement, plusieurs prières qui se disent et se récitent partout. Ces prières sont d'une autre époque et nous rappellent les anciennes formules populaires.

Nous ajoutons que les paroles de ces prières, comme aussi les prières elles-mêmes, n'ont aucune vertu, ni naturelle, ni surnaturelle pour produire les guérisons que l'on demande à Dieu.

Croire le contraire serait une superstition, et une religion fautive et mal entendue.

Le lecteur remarquera que dans les prières, nous parlons au mal, c'est-à-dire au Démon qui l'occasionne et le fait naître.

Nous lui commandons avec une grande autorité de sortir du corps qu'il affecte, et rend malade.

Nous imitons en cela Notre Seigneur, qui, en plusieurs circonstances, commanda à la maladie, et, notamment, lorsqu'il ordonna à la fièvre de sortir du corps de la belle-mère de saint Pierre.

Nous imitons encore la sainte Eglise, qui, dans les exorcismes du baptême, commande impérieusement au Démon de sortir du corps et de l'âme de l'enfant qu'on baptise.

C'est à leur exemple, et aussi à l'exemple de tous les saints, que nous prenons le ton impératif, et que nous disons au mal, quel qu'il soit :

« Sors, fuis et quitte ce corps que tu rends malade. Je te le commande et te l'ordonne au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

N° 1. — *Prière pour arrêter les pertes et les crachements du sang. Soit qu'ils proviennent de plaies, de blessures intérieures ou extérieures, soit qu'ils viennent d'ailleurs.*

Seigneur Jésus, à peine entré dans le monde, vous avez répandu votre sang, dans la circoncision, pour le salut des hommes; au jardin de l'agonie, vous avez sué le sang; dans la salle du prétoire, les bourreaux l'ont fait jaillir sous leurs coups; la couronne d'épines a ensanglanté votre tête; sur la croix, vous avez épuisé vos veines, et donné jusqu'à la dernière goutte pour notre rédemption.

Au nom de cette effusion de votre sang

divin que vous avez répandu pour notre salut, commandez que celui qui est dans les veines de votre créature ici présente, s'arrête et cesse de couler ; que les plaies se ferment et se cicatrisent en votre nom, et que la santé lui soit rendue.

Au nom du Père †, et du Fils † et du Saint-Esprit †, et aussi par la puissance du signe de la croix †.

Ainsi soit-il.

N° 2. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de la goutte, des rhumatismes, de la paralysie, des entorses, des foulures, et autres maux de jambes.*

Mon Dieu ! quand je pense que vos pieds divins se sont fatigués pour prêcher votre saint Evangile, et pour courir après les pécheurs, afin de les convertir, je ne puis que vous aimer, vous adorer, et vous bénir.

En souvenir de vos divins voyages, au nom des fatigues que vous avez endurées, en parcourant la terre sainte, daignez, ô mon Dieu ! du haut du Ciel, étendre vos divines mains, sur votre créature malade ; autrefois, vous guérissiez les boi-

teux, les paralytiques, et tous ceux qui avaient perdu l'usage de leurs membres; guérissez-la, et dites-lui ces paroles que vous avez prononcées si souvent : « Que votre foi soit récompensée; soyez délivrée de toute infirmité: levez vous, et marchez: »

Faites le signe de la croix sur le mal, et dites : Mal, quel que soit ton principe et ta nature, retire toi, je te le commande au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

N° 3. — *Prière d'une femme pour obtenir de Dieu un heureux accouchement.*

La femme qui est sur le point de devenir mère, doit lire elle-même, ou se faire lire cette prière à laquelle elle s'unira lorsque viendront les douleurs de l'enfantement.

Sainte Elisabeth, qui avez mis au monde saint Jean-Baptiste; Sainte Anne, qui avez enfanté la Très-Sainte-Vierge; Sainte-Vierge Marie, vous qui êtes la mère du divin Sauveur, priez pour moi, et pour l'enfant que je vais bientôt mettre au monde, soulagez-moi, et assistez-moi dans les douleurs si déchirantes de l'enfantement.

Enfant, qui es encore dans le sein de ta mère, Jésus-Christ t'appelle; la sainte Église te réclame : viens recevoir le Saint-Esprit dans le baptême : viens purifier ton âme par l'eau sainte qui efface le péché originel, et qui fait enfant de Dieu et de l'Église.

Viens, et entre dans le monde au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit.
Ainsi soit-il.

N° 4. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de toutes les maladies des enfants : convulsions, croup, angine, méningite, coqueluche, etc.*

O doux Jésus, qui avez si tendrement aimé les enfants ; qui vous plaisiez à les bénir et à les embrasser ; vous qui avez dit que celui qui croira en vous et sera baptisé, pourra, en votre nom, et par sa divine vertu, chasser le démon et guérir les malades en leur imposant les mains ; ayez pitié de nous qui avons recours à vous ; ayez aussi pitié de l'enfant innocent sur lequel j'impose les mains, en votre nom, et guérissez-le de la maladie qui l'afflige et le tourmente.

Mal, qui que tu sois, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, sors de cet enfant, je te l'ordonne, et te le commande, au nom du Père †, du Fils †, du Saint-Esprit † et par la toute puissance de ce signe de croix †.

N° 5. — *Prière pour obtenir de Dieu, par l'intercession de saint Marcoul, la guérison des scrofuleux.*

Saint Marcoul, vous qui guérissiez les scrofuleux pendant votre vie; vous, qui, par la grâce de Dieu, avez communiqué à nos Rois très chétiens le pouvoir de guérir, par un simple attouchement, cette maladie, le jour de leur sacre dans la ville de Reims, lorsqu'ils disaient ces paroles : « Le roi te touche; que Dieu te guérisse. »

Je vous en supplie, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et par les mérites de sa sainte mère, obtenez la guérison de... (dire le nom de la personne), fermez

et cicatrisez ses plaies; purifiez son sang; et faites que désormais l'esprit de maladie n'ait aucune action sur son corps.

Je vous demande cette grâce au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

On peut laver les plaies avec de l'eau bénite.

N. B. — *Saint Marcoul était abbé de Nanteuil, il est mort en 558.*

Il est en grande vénération dans l'Eglise de Saint-Nicolas, à Blois. On y vient en pèlerinage de très-loin, le 1^{er} mai.

N° 6. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de l'Épilepsie.*

Mon Dieu ! vous voyez combien est grande l'affliction de votre créature, sujette à cette affreuse et cruelle maladie ; vous savez les angoisses de son cœur et les appréhensions continuelles dans lesquelles elle vit. Comme autrefois l'enfant de l'Évangile que vous avez guéri, elle craint de tomber dans l'eau, dans le feu, ou dans d'autres périls, lorsqu'elle est attaquée par ce mal. Mon Dieu ! je vous en conjure, guérissez cette pauvre créature ; chassez de son corps ce mal si funeste à sa santé, et à sa tranquillité. Je vous demande cette grâce, ô Seigneur

Jésus ! au nom de votre grande bonté pour tous ceux qui vous prient, et vous invoquent avec foi.

Mal, quel que ce soit ton principe, ou ta nature, je t'ordonne de quitter le corps de cette personne, et de n'y jamais rentrer ; je te le défends en ma qualité de chrétien, quoiqu'indigne et pécheur. Au nom du Père †, du Fils † du Saint-Esprit †, et par la vertu de ce signe de Croix †.

Ainsi soit-il.

N° 7. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des maux de dents, du scorbut, et des maladies de la bouche.*

Saint-Vierge et Immaculée Mère de Dieu, qui daignez prendre en pitié tous les affligés ; vous qui êtes appelée la santé des infirmes, le secours des chrétiens, et qui n'avez jamais repoussé personne. Et vous, sainte Apolline, qui avez été martyrisée pour notre Seigneur Jésus-Christ, et qui, avant que d'être brûlée par le feu qui consuma votre corps, avez reçu, à l'exemple de notre divin Maître, tant de coups sur votre visage, que vos mâchoires furent brisées ; vous, à qui on a arraché toutes les dents, l'une après

l'autre, afin de vous faire souffrir davantage, obtenez de Dieu la guérison de cette personne malade. Que sa foi soit récompensée et que son mal disparaisse.

Au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Le père de Giry dit que sainte Apolline est invoquée pour tous les maux de dents.

N° 8. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de la Surdité.*

Seigneur Jésus, votre puissance n'a pas de bornes, puisque vous êtes Dieu. Je viens implorer votre assistance afin que vous chassiez l'esprit de surdité qui afflige votre créature ici présente. Privée du sens de l'ouïe, ne pouvant entendre ni votre parole, ni celle des hommes, commandez à ses oreilles de s'ouvrir, comme autrefois vous l'avez fait lorsque vous étiez sur la terre.

Guérissez cette pauvre créature sortie de vos mains, et rendez-lui l'usage de l'ouïe. Répétez en sa faveur cette grande

et puissante parole : « Ouvrez-vous », et elle sera guérie.

Esprit de surdité, sors de ces oreilles par la puissance de ce signe de croix †, et au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Que Dieu récompense votre foi et qu'il vous guérisse †.

Ainsi soit-il.

N° 9. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de l'hydropisie, de l'anémie, des dartres ou autres maladies occasionnées par défaut ou altération du sang.*

Mon Dieu ! vous qui touchiez de vos divines mains les malades pour les guérir ; vous qui avez rendu la santé à l'hydropique et aux lépreux par une simple parole, voyez l'affliction de votre créature.

Considérez la maladie qui l'accable et daignez lui rendre la santé.

Commandez donc, Seigneur, à son mal

de disparaître, et rendez à son sang sa première force et sa première pureté.

Au nom du Père †, et du Fils †, et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

N° 10. — *Prière pour la guérison des maux d'yeux. Saint Placide, disciple de saint Benoît, la récitait sur ceux qui avaient perdu la vue (Dom Guéranger).*

Seigneur Jésus-Christ, vous qui êtes le médiateur entre Dieu et les hommes ; vous qui êtes descendu sur la terre afin d'éclairer l'intelligence et le cœur de tous ; vous qui avez rendu la vue aux aveugles, et qui avez donné à saint Benoît la vertu de guérir toutes les maladies et toutes les blessures ; daignez, par ses mérites, rendre la vue à ce malade, afin que, voyant la grandeur de vos œuvres, il vous craigne, et vous adore comme le souverain Seigneur de toutes choses.

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et par les mérites de saint Benoît, soyez guéri; que vos yeux s'ouvrent et qu'ils voient la lumière du jour. Au nom du Père †, du Fils †, et du Saint-Esprit †. (On doit faire ces signes de croix sur les paupières fermées.)

Ainsi soit-il.

N° 11. — *Prière pour obtenir de Dieu la grâce d'être préservé du choléra, du typhus, de la variole et d'autres maladies contagieuses.*

O Dieu tout puissant, qui donnez la vie et la santé, nous tombons à vos genoux pour implorer votre miséricorde. Pleins de repentir de nos péchés, nous venons vers vous chercher un refuge contre les afflictions qui nous accablent. Apaisez votre colère, que nous n'avons que trop méritée par nos fautes. Nous sommes vos créatures ; servez-nous de bouclier et de rempart contre ce souffle empoisonné qui parcourt notre contrée en la couvrant de deuil et de larmes. Purifiez l'air que nous

respirons, préservez-nous de cette maladie contagieuse. Commandez à l'Ange exterminateur, ministre de vos justices et de vos vengeances, de ne plus nous frapper de son glaive.

Faites-nous grâce ; nous confessons nos péchés qui nous ont attiré ce terrible fléau. Ayez pitié de nous, saint Charles Borromée, qui avez fait des prodiges de charité pendant la peste qui désolait votre ville de Milan ; vous aussi, grand saint Roch que l'on n'invoque jamais en vain en pareilles circonstances, priez Dieu pour nous, afin que nous ne soyons pas victime de cette maladie contagieuse.

Ainsi soit-il.

Il faut porter sur soi une médaille de la Sainte-Vierge, de saint Benoît ou autres.

N° 12. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des fièvres intermittentes, typhoïdes, muqueuses ou autres.*

Que la toute puissance de Dieu le Père †, que la sagesse de Dieu le Fils †, que la vertu de Dieu le Saint-Esprit †, que la puissance de ce signe de la croix †, vous guérissent de toute espèce de fièvre et surtout de celle qui agite et brûle votre corps. Fièvre, qui que tu sois, quel que soit ton principe et ta nature, toi qui as obéi au commandement de Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il t'ordonna de quitter le corps de la belle-mère de saint Pierre; au nom du même Seigneur Jésus-Christ, je t'ordonne de quitter le

corps de cette personne malade et de n'y jamais rentrer. Sainte-Vierge Marie ! vous qui avez été conçue sans péché, priez pour ce malade, afin qu'il soit guéri au nom du Père † et du Fils †, et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

N° 13. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des brûlures.*

Cette prière est très connue, très répandue, et elle jouit parmi le peuple d'une grande réputation d'efficacité. Nous avons cru devoir la consigner ici presque textuellement.

Feu créé par Dieu, je t'ordonne et te commande en son nom de perdre ta chaleur, d'apaiser tes cuisantes ardeurs. Cesse tes ravages, et ne forme aucune plaie sur ce corps.

Grand saint Laurent, vous qui étiez sur un brasier ardent sans ressentir de douleurs par la grâce divine qui était en vous, demandez à Dieu qu'il exauce no-

tre prière, qu'il récompense la foi de ce malade, et qu'il le guérisse au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit †.
Ainsi soit-il.

N° 14. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison des maladies de poitrine : rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, laryngites.*

Seigneur Jésus, vous avez souffert jusqu'à la mort pour expier nos péchés; nous devrions donc souffrir en union avec vous, afin d'être glorifiés avec vous dans le Ciel, ainsi que nous l'enseignent les livres sacrés; mais, connaissant votre compassion pour les malades, je vous demande la guérison de cette personne; commandez au mal de disparaître, comme vous le faisiez, pendant votre séjour sur la terre, pour les malades qui avaient recours à vous. Répandez votre

grâce sur elle ; commandez à l'esprit de maladie de sortir de son corps et de n'y plus rentrer.

Mal, qui que tu sois, et quels que soient ton principe et ta nature, sors de cette poitrine, je te le commande au nom du Père †, du Fils † et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

N° 15. — Prière à saint Fiacre pour obtenir de Dieu, par son intercession, la guérison des ulcères, des cancers, tumeurs, clous, anthrax, panaris, ou autres plaies intérieures ou extérieures.

Grand saint, qui avez reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ le pouvoir de guérir toutes les blessures et toutes les plaies, notamment les tumeurs, les ulcères et les cancers; je vous prie, et je vous invoque, afin que vous conjuriez ce mal, et que vous commandiez à la plaie de se fermer, et de se cicatriser, afin qu'elle n'engendre aucune corruption, et qu'elle cesse ses ravages.

Mal, qui que tu sois, que tu proviennes

du démon, ou d'une cause naturelle, je te commande au nom de saint Fiacre, et par la puissance de celui à qui tout obéit, de quitter le corps de cette créature de Dieu. Au nom du Père †, du Fils †, et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

N° 16. — *Prière à l'archange Raphaël pour obtenir la guérison de toutes les maladies, notamment celles des yeux.*

Saint Raphaël, vous dont le nom, selon les saints livres, veut dire : médecin de Dieu ; vous qui avez été chargé d'accompagner le jeune Tobie dans son voyage chez le peuple Mède, et qui avez rendu la vue à son père, nous vous invoquons, et nous nous prosternons à vos pieds pour implorer votre assistance.

Tobie et ses parents ont été aidés et secourus par vous, vous avez comblé leurs vœux et leurs désirs.

A leur exemple, nous vous invoquons aussi ; nous vous prions d'être notre pro-

tecteur auprès de Dieu, puisque vous êtes le charitable médecin qu'il envoie à ceux qui ont foi et confiance.

Guérissez donc cette personne malade; rendez lui la santé, et elle témoignera à Dieu sa reconnaissance en vivant chrétiennement.

Dire trois fois : saint Raphaël ! priez pour nous.

N^o 17. — *Prière à saint Pierre d'Alcantara, pour obtenir de Dieu la guérison de toutes les maladies; et aussi pour obtenir toutes sortes de grâces.*

Grand saint, vous qui êtes maintenant assis dans la gloire, auprès de Dieu! Vous, qui devez à vos grandes mortifications, et aux pénitences rigoureuses que vous faisiez ici bas, le bonheur dont vous jouissez dans le Ciel.

Daignez vous rappeler ce que le Seigneur a révélé à sainte Thérèse, à votre sujet. Notre Seigneur Jésus-Christ a promis à cette grande sainte, que, quiconque lui demanderait en votre nom, une grâce, une faveur, un secours, une protection,

une guérison, cela lui serait accordé.

Aujourd'hui, vous voyez mon chagrin et mes souffrances. Je viens donc vous supplier, ô grand saint, d'être mon avocat auprès de Notre Seigneur Jésus-Christ, afin que, par votre intercession, il daigne m'accorder ce que je lui demande.

Ainsi soit-il.

N° 18. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de toutes sortes de maladies.*

Seigneur Jésus, consolateur des fidèles, Dieu plein de compassion et de miséricorde pour les pécheurs, je viens implorer à vos pieds, votre grande et immense bonté en faveur de ce pauvre malade gisant sur son lit de douleur. Daignez le visiter, Seigneur, comme vous avez visité autrefois la belle-mère de votre grand apôtre, Simon-Pierre; soyez lui propice et favorable; daignez le guérir du mal qu'il endure, et le rendre à son ancienne santé.

Et en imposant la main sur la tête de

la personne malade, et en faisant les signes de croix indiqués, on dira : Que le Seigneur Jésus-Christ soit à côté de vous pour vous défendre †; qu'il soit en vous pour vous conserver †; qu'il soit devant vous pour vous conduire †; qu'il soit derrière vous pour vous garder †; et qu'il soit au dessus de vous † afin qu'il vous bénisse et vous guérisse †.

Ainsi soit-il.

Cette prière se trouve dans le Rituel de Paris.

N° 19. — *Prière pour être préservé de la rage, des piqûres venimeuses de serpents, vipères, mouches charbonneuses ; ou pour en obtenir la guérison.*

Bienheureux saint Hubert, depuis le septième siècle on vous invoque de toutes parts, afin que vous portiez secours à tous ceux qui ont recours à vous ; nous venons nous mettre, ma famille et moi, sous votre protection, afin d'être préservés de la piqûre ou de la morsure des bêtes venimeuses. Protégez-nous, et préservez-nous de tous dangers de ce genre. Préservez aussi les bêtes de notre ferme, afin qu'elles n'en soient ni atteintes, ni mordues. Et si ce malheur nous arrivait, du

haut du ciel où vous êtes, envoyez, par la permission de Dieu, votre influence sur la plaie et sur le venin qu'elle renferme, afin de le paralyser dans ses effets mortels.

Nous vous demandons cette grâce, ô mon Dieu ! par la vertu et la puissance que vous avez donnée à votre serviteur.

Dire trois fois : « Saint Hubert, priez pour nous. »

N° 20. — *Prière pour obtenir de Dieu la guérison de la maladie de la vigne, des pommes de terre, ou autres fruits; et aussi pour préserver les champs et les récoltes de la gelée, de la grêle, des insectes nuisibles, phylloxéra et autres calamités.*

O Jésus, plein de bonté, vous qui avez multiplié les cinq pains d'orge et les petits poissons, pour le peuple qui était avec vous dans le désert; vous qui êtes la Providence du riche et du pauvre, et qui avez toujours soulagé toutes les misères. Bénissez, du haut du ciel, cette terre que nous arrosons de nos sueurs pour notre subsistance. Soyez le protecteur et le

médecin de ces plantes et de ces récoltes, que nous vous confions. Détruisez les insectes, et écartez les maladies qui pourraient les détruire ; que ni la grêle, ni la gelée n'aient aucune action sur elles.

Nous vous demandons ces grâces par vos mérites infinis, ô Seigneur Jésus.

Ainsi soit-il.

On peut asperger soi-même son champ avec de l'eau bénite. On peut aussi planter au milieu une petite croix en bois, ou y déposer quelques médailles de la sainte Vierge ou de saint Benoît.

N° 21. — *Prière pour préserver les troupeaux de toutes maladies et de tous dangers.*

Sainte Geneviève de Paris, et vous aussi, sainte Germaine Cousin, bergère de Pibrac; vous qui, dans votre enfance, gardiez les troupeaux; daignez écouter la prière que je vous adresse afin que vous protégiez ce troupeau, qui m'est confié. Obtenez de Dieu qu'il soit préservé de toute attaque, soit de bêtes malfaisantes, soit de maladies, soit de maléfices où sortilèges. Jésus, Bon Pasteur, exaucez la prière de vos saintes servantes, qui sont avec vous dans le ciel, afin que le mal n'attaque jamais ces brebis et ces agneaux.

Sainte Geneviève, sainte Germaine Cousin, priez pour nous.

Dire : cinq *Pater* et *Ave*.

N° 22. — *Prière adressée à saint Blaise, Evêque et martyr au vi^e siècle, pour obtenir de Dieu par son intercession, la guérison de tous les animaux malades : chevaux, bœufs et vaches, moutons et toutes bêtes de basse-cour.*

O mon Dieu! vous qui avez donné tous les animaux de la terre pour l'usage et la nourriture de l'homme, daignez bénir tous ceux qui m'appartiennent, ou qui sont confiés à mes soins, quelle que soit leur espèce.

Accordez-moi la grâce qu'ils soient préservés de toutes maladies; que le démon n'ait jamais aucune action malfaisante sur eux; qu'ils se multiplient sans

cesse; et que leurs produits servent à mon usage et à récompenser mon travail.

Grand saint Blaise, vous qui avez su commander et adoucir les bêtes les plus cruelles des forêts; vous que l'on invoque partout pour obtenir de Dieu la guérison des animaux malades, présentez ma demande au Seigneur et faites que, par votre intercession, elle soit exaucée, au nom du Père † et du Fils †, et du Saint-Esprit †.

Ainsi soit-il.

On peut faire des signes de croix sur la bête malade et l'asperger avec de l'eau bénite.

N° 23. — *Prière adressée à la très sainte Vierge par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris.*

Elle est très efficace pour obtenir la guérison de toute espèce de maladie, soit du corps, soit de l'esprit, ou pour être préservé de tout mal.

O mère de Dieu, j'ai recours à vous, je vous supplie de ne pas me rebuter. Tous les chrétiens ne vous nomment-ils pas la mère de la miséricorde ? Vous êtes si aimée de Dieu qu'il accède toujours à vos demandes. Votre bonté n'a jamais fait défaut à personne. Vous avez toujours reçu avec une incomparable affabilité tout pécheur, quelque énormes que

fussent ses crimes, lorsqu'il s'est recommandé à vous. Ah ! ce n'est pas en vain que l'Eglise vous appelle son avocat et le refuge des misérables ! Vous êtes la distributrice de la miséricorde, et mes fautes ne pourront vous empêcher de remplir la consolante fonction dont vous êtes chargée, fonction qui vous constitue l'avocate et la médiatrice de paix, l'unique espérance et le sûr refuge des malheureux. Puisque vous avez enfanté le bonheur de l'univers, la source de la miséricorde, il ne sera pas dit que vous avez refusé votre assistance à un malheureux qui vous a appelée à son secours. Votre office étant de rétablir la paix entre Dieu et les hommes, votre compassion doit vous engager à me secourir. Oh ! qu'elle est bien au-dessus de toutes mes fautes !

Ainsi soit-il.

N° 24. — *Prière à saint Joseph.*

Souvenez-vous, ô notre très bon, très aimable, très doux et très miséricordieux père saint Joseph, que la grande sainte Thérèse assure n'avoir jamais eu recours à votre protection sans être exaucée. Animé de la même confiance, ô mon bien-aimé saint Joseph, je cours, je viens à vous, et gémissant sous le poids accablant de mes nombreux péchés, je me prosterne à vos pieds, ô très compatissant père ! Ne rejetez pas mes pauvres et bien faibles prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.

Ainsi soit-il.

N° 25. — *Prière à saint Antoine de Padoue.*

Saint Antoine de Padoue, vous qui possédez et voyez Dieu face à face et qui, malgré l'extase, désormais éternelle, dans laquelle vous vivez au ciel, avez encore compassion de ceux qui sont ici-bas dans les sollicitudes de sa vie; vous que l'on n'invoque jamais en vain, selon le témoignage de saint Bonaventure, dans les dangers, dans les calamités publiques et dans les divisions de famille; vous qui mettez en fuite les démons, qui rendez la santé aux malades qui vous prient avec confiance; vous qui, en un mot, faites retrouver tout ce qui était perdu,

aussi bien dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel.

Veillez, je vous en prie, demander à Dieu pour moi qu'il écarte les périls qui me menacent et qu'il me fasse retrouver tout ce que j'ai perdu.

Ainsi soit-il.

Dire cinq *Pater* et *Ave*.

N° 26. — Prière à saint Michel Archange.

Glorieux saint Michel, prince de la milice céleste, protecteur de l'Eglise universelle, et en particulier de la France, défendez nous contre tant d'ennemis visibles et invisibles qui nous entourent. Ne permettez pas qu'ils nous portent à offenser Dieu; protégez-nous contre les embûches et les pièges qu'ils sèment sous nos pas. Combattez-les, et mettez-les en fuite s'ils viennent faire du mal, soit à notre corps par les maladies, soit à notre âme par les mauvaises passions qu'ils cherchent à faire naître en elle. Triomphez de leur malice; et assistez-nous dans les luttes et les combats de la vie, et surtout au moment de notre mort.

Ainsi soit-il.

Glorieux saint Michel, priez pour nous qui avons recours à vous.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I ^{er} . — De l'influence diabolique sur les corps, cause très fréquente de nos maladies, et des moyens de les guérir.	7
CHAPITRE II. — De la guérison des maladies par la prière. — Nécessité de la Foi	43
CHAPITRE III. — Puissance du signe de la croix, du saint nom de Jésus et de l'Eau bénite .	56
CHAPITRE IV. — De l'imposition des mains et de sa puissance	79
RÉSUMÉ	97
AVIS IMPORTANT	109
PRIÈRES DIVERSES	113